



DOSSIER DE CANDIDATURE
Label : Petites Cités de Caractère



SOMMAIRE

1) Historique	4
2) Situation géographique et administrative	7
2.1. Situation géographique	7
2.2. Situation administrative	11
2.3. Plan Local d'Urbanisme	12
*S'appuyer sur les atouts de la ville.....	12
**Renforcer l'attractivité	13
***Développer l'emploi sur la commune.....	13
****Permettre l'adaptation du cadre ancien	14
2.4. Budgets d'investissement de la commune	14
3) Equipements, commerces et services	19
3.1. Cafés / Restaurants / Espaces de dégustation de champagne	19
3.2. Les hébergements touristiques	20
3.3. Commerces et artisans	20
3.4. L'association des commerçants « Les vitrines de Bar »	20
3.5. Equipements.....	21
3.6. Services.....	21
3.7. Le tissu associatif.....	22
3.7. Valorisation de la présence d'artistes et d'artisans d'art	23
4) Patrimoine de la commune	24
4.1. Patrimoine architectural et urbain	24
4.1.1. Trame urbaine :.....	24
4.1.2. Les alignements urbains du centre ancien intramuros	27
4.1.3. Le patrimoine architectural	30
4.2. Les Monuments :.....	38
4.3. AVAP/Site patrimonial remarquable.....	46
4.4. Patrimoine naturel.....	50
4.4.1. Le Tour de Ville	50
4.4.2. Les Rives de l'Aube :.....	52
5) Actions engagées pour la valorisation des patrimoines	54
5.1. Entretien et valorisation de l'espace public.....	54
5.2. Entretien et valorisation du bâti public	56

5.3. Entretien et valorisation du bâti privé :	56
6) Engagements en faveur de l'accueil du public.....	57
6.1. Stratégie touristique.....	57
6.2. L'accueil des visiteurs.....	58
6.3. L'accompagnement à la découverte des patrimoines de la commune	58
6.4. Les actions en faveur de l'animation	58
7) Repérage des points à améliorer.....	58
8) Programme pluriannuel.....	59

1) Historique

La ville de Bar-sur-Aube s'est implantée à l'époque celtique sur le promontoire rocheux de la colline Sainte Germaine qui domine à 322 m la vallée de l'Aube. À cet emplacement, la vallée se resserre et forme un entonnoir protégé.

- La ville antique :

La ville basse s'est développée sur la rive droite de l'Aube au moment à l'époque gallo-romaine sur le passage de la voie Agrippa reliant Langres à Reims. Le développement de la cité se fait probablement sur le même modèle urbain que celui de Troyes (plan orthogonal) dès le début du 1er siècle apr. J.-C. La rue Nationale représente le decumanus et rue d'Aube, le cardo.

- Une ville médiévale dans le réseau des foires de Champagne :

Dès la formation du comté de Champagne vers 950, Bar-sur-Aube est une ville forte qui commande le passage de la vallée de l'Aube. Du château des comtes de Champagne, édifié en 1150, il ne subsiste que la tour-porche carrée située au flanc nord de l'église St Maclou.

L'installation de l'Abbaye de Clairvaux au XIIe siècle apporte un rayonnement international au Barrois. Les moines de Clairvaux, entreprennent des grands défrichements. Cette abbaye exploite les terres et les vignes aux alentours de Bar-sur-Aube et y possède un patrimoine foncier important. Cette prospérité économique favorise le développement de la ville.

Les comtes de Champagne utilisent leur pouvoir grandissant pour protéger les marchands se rendant aux foires, principales formes de commerce au Moyen Age. Bar-sur-Aube est un des principaux pôles économiques du commerce entre la Flandre et l'Italie.

Les seules constructions datant en partie de l'époque médiévale sont l'église, le prieuré de St Pierre, l'église St Maclou et la chapelle St Jean.

- La ville Renaissance des XVIe et XVIIe siècle

Durant la période de la Fronde, les combats s'intensifient en Champagne mais la ville de Bar-sur-Aube est épargnée par les destructions. Deux établissements religieux s'implantent dans la ville intramuros : le couvent des Ursulines en 1634 (actuelle Mairie) et le couvent des Capucins en 1635 qui n'existe plus. Le centre ancien intramuros conserve quelques exemples de constructions datant des XVIe et XVIIe siècles, dont l'hôtel de Brienne.



Plan de Bar-sur-Aube de 1671, dessin de F. Deloisy. Arch. Communales.

- La ville classique du XVIIIe siècle

Bar-sur-Aube fait partie de la première route appelée "Grande route de Champagne" allant de Paris à Bâle et montée en postes en 1698. Cette route pavée va être utilisée pour le passage des troupes mais également pour le transport des marchandises, confortant la ville dans son rôle marchand. Mais c'est le développement industriel qui va conduire à une augmentation de la population dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet la région possède le bois de chauffe des forêts environnantes, le minerai de fer et la force hydraulique nécessaire à la production de fonte. Le pays Baralbin s'affirme comme une grande région métallurgique avec notamment le complexe métallurgique dirigé par l'abbaye de Clairvaux. Des forges existent près de la promenade de Mathaux.

Tout au long du XVIIIe siècle, la ville va procéder à des travaux d'embellissement. La ville va procéder à son premier plan d'alignement des rues en 1769.

- La ville napoléonienne et industrielle du XIXe siècle

Des maisons sont détruites dans le centre ancien intramuros et dans les faubourgs par les batailles napoléoniennes de 1814 et 1815. La ville perd ¼ de ses habitants. Les remparts sont vendus et les dernières tours sont démolies entre 1832 et 1845. Dans la première moitié du XIXe siècle le pays Baralbin va continuer son développement industriel métallurgique. Mais les hauts fourneaux ferment entre 1860 et 1880, entraînant dans leur chute la majorité des usines métallurgiques. La crise du phylloxera dans les vignes va accentuer les difficultés économiques de la région.

Avec l'arrivée du chemin de fer à partir de 1854, la ligne Paris-Mulhouse ne va générer qu'un quartier résidentiel de faible ampleur.

La ville va réaliser plusieurs équipements publics dans la seconde moitié du XIXe siècle (la nouvelle halle aux grains en 1860, le Palais de justice en 1869, un nouveau collège en 1882).



Cadastral Napoléonien 1837. A.D. Aube.

- La ville contemporaine du XXe siècle

La première moitié du XXe siècle

Après la fermeture des haut-fourneaux, l'industrie barralbaine a dû se reconvertir dans des secteurs spécialisés de l'industrie métallurgique (usine de forêts américains ou les Moteurs Cérès en 1905). D'autres activités artisanales se développent comme une minoterie au Moulin de Marcasselles ou une usine de matériel agricole jusqu'en 1938.

La ville poursuit au début du XXe siècle sa politique d'équipements scolaires : un nouveau collège de filles sur l'emplacement de l'ancien collège rue de l'Abbé Riel en 1902. En 1912, une école maternelle est reconstruite Bd Gambetta. Une nouvelle école de garçons est construite au 3, rue du Maréchal

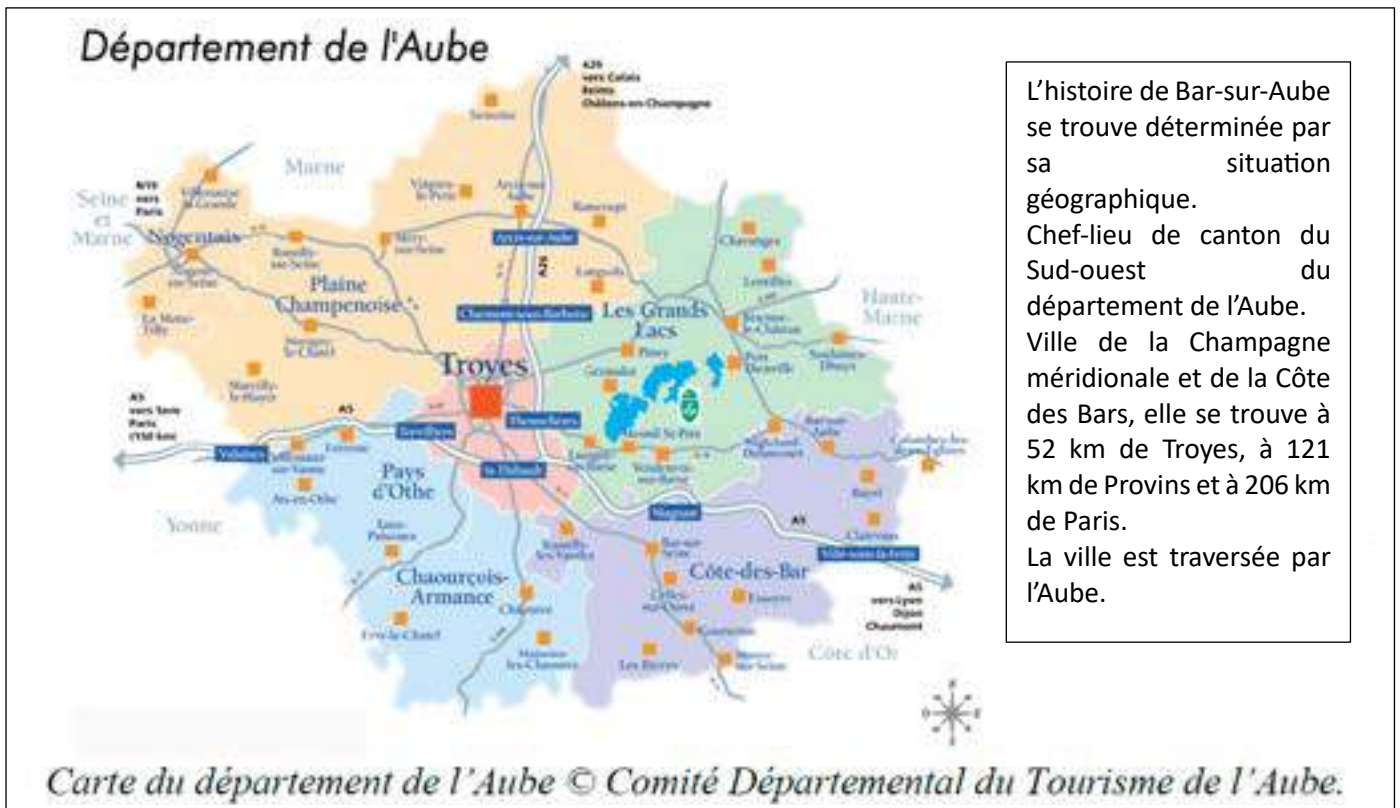
Joffre en 1910 sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Une école congréganiste de filles (aujourd'hui St Thérèse est construite 30, rue Beugnot).

La deuxième moitié du XXe siècle

Bar-sur-Aube a peu été endommagée pendant la seconde guerre mondiale, sauf le pont d'Aube qui a été détruit en juin 1940. Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux quartiers sont construits : les Minières en 1955, les Miniets en 1959, la reconstruction du quartier du corps de garde à partir de 1958 et la zone industrielle à partir des années 1960, la cité scolaire St germaine en 1968, démolition/ reconstruction du quartier de Varennes de 2002 à 2010.

2) Situation géographique et administrative

2.1. Situation géographique



Bar-sur-Aube est placée sur un nœud routier. Cinq axes majeurs dont quatre partent ou traversent la cité de Troyes, sont représentés par les documents routiers.

Elle était placée sur la voie romaine qui relie Milan-Lyon à Boulogne-sur-Mer par Langres, Châlons et Reims connue sous le nom de voie Agrippa (tronçon Andemantum/Langres). La voie arrive par Ailleville par le chemin de Courcelange. Autour de cette route principale, se concentrent trois autres itinéraires secondaires.

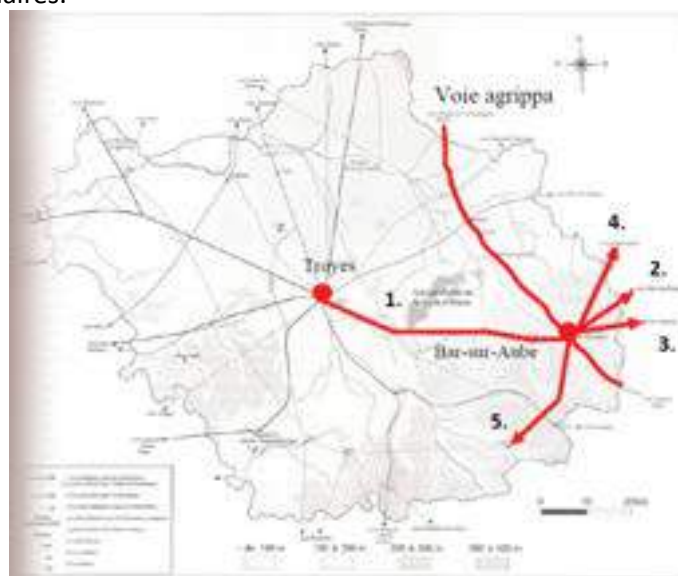


Fig. 31 - Trois itinéraires de jonction vers Troyes et les itinéraires secondaires du département (A.A.S. C. Desjard)

Laurent Desjard, *Carte archéologique de la Gaule, L'Aube 10*, Paris, 2005, p. 155.

La colline Sainte-Germaine : oppidum celtique appelé camp gallo-romain

Les levées de terre qui subsistent encore de nos jours au sommet de Sainte-Germaine sont sans doute les derniers vestiges d'un oppidum. Il s'agit d'ouvrages défensifs. Ceux-ci consistent en plusieurs lignes de retranchement qui barrent l'accès Sud de l'éperon rocheux qu'est la colline. Un espace situé sur la hauteur et compris entre les trois versants abrupts du Nord, de l'Est et de l'Ouest et les levées de terre est ainsi délimité.

Certains auteurs pensent qu'il a été édifié par Jules César mais d'autres penchent pour un oppidum celtique. Car les objets retrouvés sur le site sont attribués à l'artisanat celtique.

La présence de l'oppidum a conditionné la présence d'un habitat et l'installation d'une population sur la rive gauche de l'Aube, au Sud de la ville actuelle. Une cité s'est formée sous le nom de Lation de Segerseru ou Segessera après la conquête du pays par les Romains. Les Romains vainqueurs des Gaulois établissent leur camp où ils s'installent à des époques fixes pour prendre leur quartier d'hiver ou s'y mettre à l'abri. Elle était entourée de fossés et de retranchements dont on reconnaît encore les nombreux vestiges monumentaux datant soit de la période gallo-romaine soit de l'époque postérieure. Trois levées de terre enferment un espace assez vaste pour loger toute une légion. Le site se présente comme un promontoire de 300 m de large.

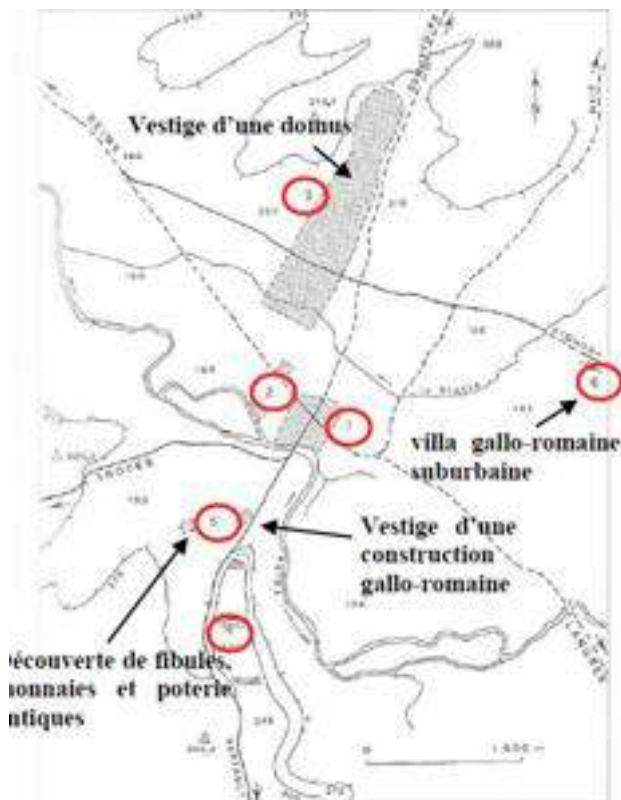


fig. 2. Bar-sur-Aube Segessera (Aube).
Superficies des agglomérations-satellites gallo-romaines de Bar-sur-Aube.
1. Bar-sur-Aube (centre ville) ; 2. Zone occidentale du centre de Bar-sur-Aube ; 3. Le Val de Thors ; 4. L'oppidum de Sainte-Germaine ; 5. Le flanc ouest de l'oppidum et des vallons de "Queue de Renard" et de "Provenchevaux" ; 6. Villa d'Étifontaine.

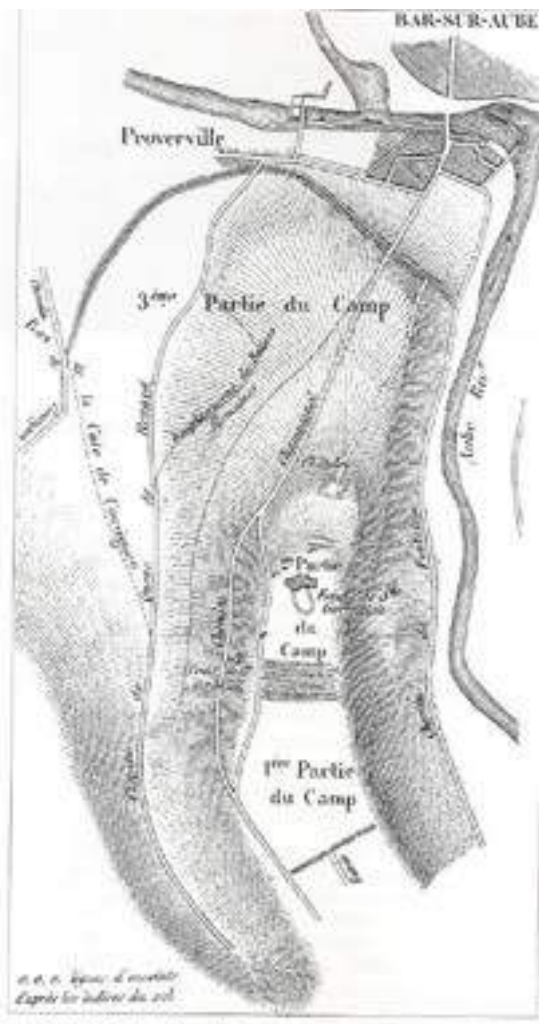


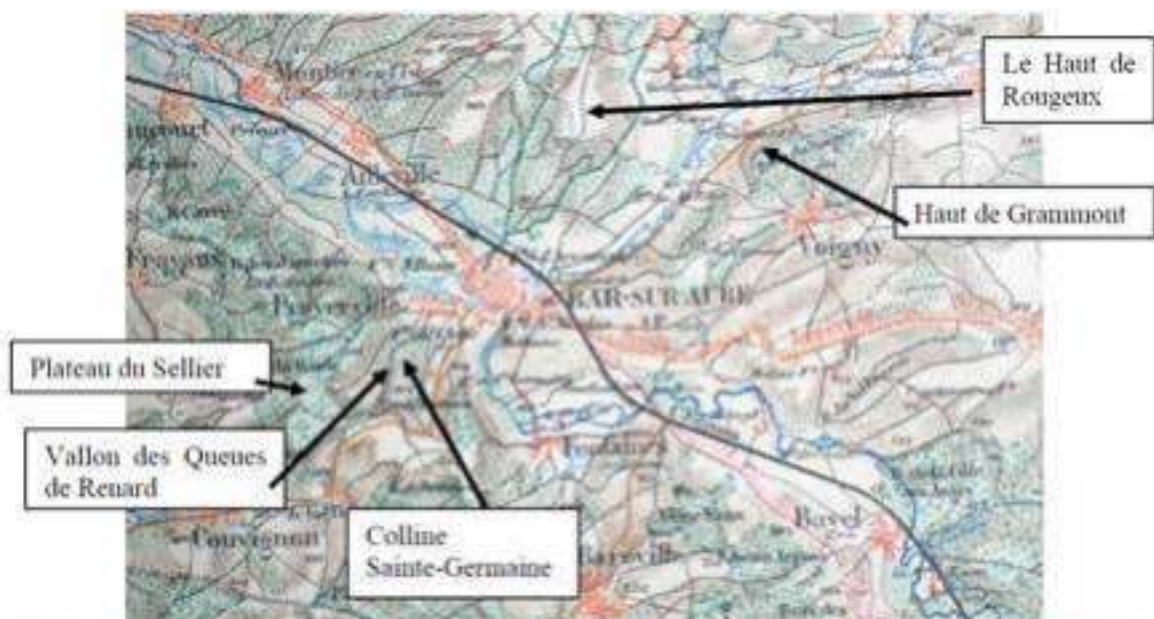
Fig. 124 - L'oppidum de Sainte-Germaine (Meynetier, 1863)

La ville était divisée en ville haute et basse. La première était assise sur le plateau de la montagne appelée Sainte-Germaine qui domine la ville actuelle et la ville basse s'est développée à l'endroit précis où cette vallée se rétrécit tout à coup : « au fond d'un entonnoir, là où se resserre la vallée, trône Bar-sur-Aube ». La romanisation est à l'origine d'un premier déplacement de l'habitat vers le fond de la

vallée, en bordure de la voie Agrippa orientale (tronçon Langres-Reims par Bar-sur-Aube et Brienne-la-Vieille). Ce glissement s'est opéré à une date qui n'est pas encore bien définie peut-être dès la fin du Second Age du Fer et de la période augustéenne. Ce tronçon peut être mis en relation directe avec la mise en place du réseau routier.

- La topographie de Bar-sur-Aube :

Le site de Bar-sur-Aube est entouré de plusieurs collines : au Nord on trouve le Haut de Rougeux et le Haut de Grammont, au Sud la côte de Troyes et la colline Sainte-Germaine qui dominant Bar-sur-Aube. C'est un piton rocheux qui culmine à 322 m dont les versants abrupts et escarpés plongent droit sur la rive gauche de l'Aube. Celle-ci forme d'ailleurs un coude qui tout en traversant Bar-sur-Aube longe les deux principaux flancs de la colline. Une dépression connue sous le nom de vallon des Queues de Renard sur le flanc occidental de cette colline rend ce versant tout aussi abrupt que les deux premiers. La colline Sainte-Germaine n'est qu'une ramification du plateau du Sellier. Elle a la forme d'un promontoire.

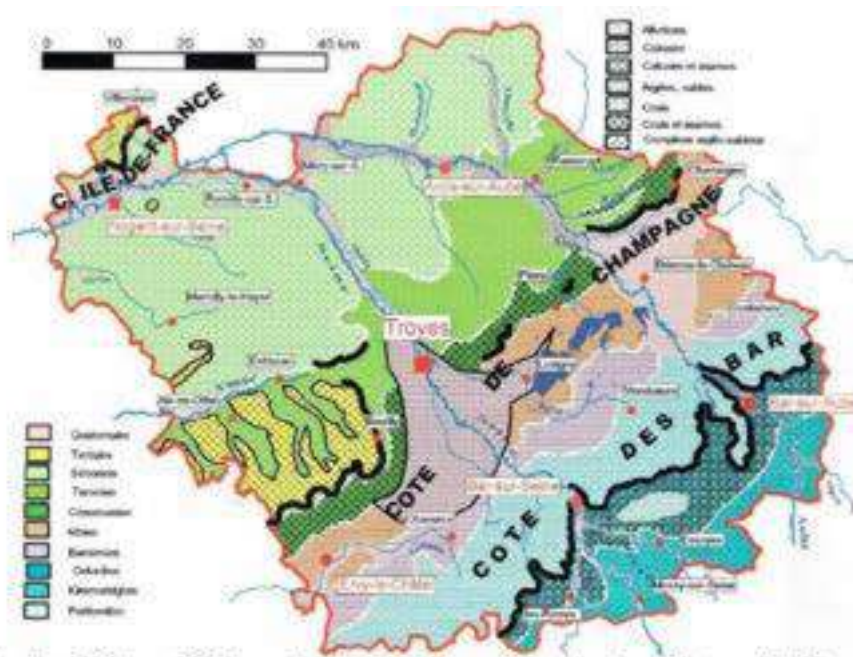


Carte administrative du département de l'Aube, dressée par Ate Leloup, conducteur des Ponts et chaussées à Troyes en 1864.

- Géologie et réseau hydrographique

Le barrois est un pays morcelé fait de plateaux austères, coupés de profondes vallées riantes à fond plat. L'impression de relief n'est pas due aux altitudes, qui certes sont les plus élevées du département, qu'aux dénivellations fréquentes imposées par la dissection de ces plateaux. « Ici le substratum est calcaire et des vallons secs sont fréquents, témoignant de phénomènes karstiques, les eaux souterraines réapparaissant sous forme de résurgences (les dhuits) ».

Deux ensembles s'individualisent : à l'Ouest et au Nord, le revers de calcaire du Portlandien du plateau du barrois, proprement dit. Entre Clairvaux, Essoyes et les Riceys, s'amorce un second plateau, façonné dans les calcaires du Séquanien, qui se prolonge en Haute-Marne et en Côte d'Or. Entre ces deux assises calcaires, une très étroite dépression dans les marnes Kimméridgiennes.



Jean-Louis Poudon, *Villes et Villages de l'Aube de la préhistoire à nos Jours*, Ed. Dominique Guénot, 2011, p.4. Les régions géologiques du département de l'Aube.

Sur ces plateaux alternent les champs céréaliers et les forêts. Ces dernières s'épaississent en bordure du département notamment la forêt domaniale de Clairvaux, magnifique massif de vingt kilomètres de long, seulement interrompu par la vallée de l'Aube...et l'autoroute. Sur des sols calcicoles minces et secs, le hêtre est l'essence la mieux adaptée. Mais les pins sylvestres sont venus coloniser les pentes depuis un siècle.

C'est à la faveur d'une relative différence de dureté entre les marnes kimméridgiennes et les calcaires du Portlandien, qu'a pu être façonnée la Côte des Bar. Cette cuesta qui peut dépasser 150 m de commandement près de Bar-sur-Aube présente des pentes plus ou moins raides mais surtout un tracé extrêmement festonné. Deux échancrures majeures viennent accidenter le relief : la percée en entonnoir de l'Aube à Bar-sur-Aube et celle de la Seine à Bar-sur-Seine.

- La rivière Aube

Elle prend sa source sur les hauteurs de Langres non loin du village d'Auberive (Haute-Marne). La vallée de l'Aube est une véritable voie naturelle située entre les deux vallées fluviales de la Seine et de la Marne. Elle permet de traverser le plateau pré-bourguignon de part et d'autre.

L'Aube reçoit sur sa rive droite la Bresse et sur sa rive gauche le ruisseau de Saint-Bernard et le Landion.

- Topographie : le Barsuraubois

Sur les Atlas, le Barrois désigne le plateau meusien des environs de Bar-le-Duc et c'est sous l'appellation Côte des Bars que cette région auboise figure. Dans le premier cas, c'est prendre le terme au sens étroit ; dans le second, cette appellation ne s'applique qu'à la cuesta du Portlandien/Kimméridgien qui, comme son nom l'indique, court du Nord-est au Sud-ouest, reliant les deux Bar, sur Aube et sur Seine. Ce nom englobe non seulement la côte mais aussi les plateaux calcaires du Portland du Baralbin et du Barséquanais. Ce n'est pas un hasard si le mot Bar d'origine celte signifie forteresse ou extrémité boisée.

Les limites de ce que l'on peut appeler le « pays baralbin » sont les forêts du Grand-Orient, de Clairvaux, d'Arc, de l'Etoile, de Blinfeix et de Soulaïnes.

Le pays baralbin est situé à la limite de plusieurs ensembles régionaux forts différents l'un de l'autre. A l'Est et au Sud-est se trouvent des monts et des plateaux. A l'Ouest et au Nord-ouest s'étendent des plaines.

Le pays baralbin se situe à la limite :

- au Sud-est, le plateau de Langres formé par des soulèvements de calcaire jurassique. Il s'étend entre les sources de la Marne, au Nord non loin de la ville de Langres et le cours supérieur de l'Armançon et de l'Ouche, sur son versant méridional. Ce plateau développe ses ramifications au Sud et à l'Ouest en formant des coteaux qui lui servent de contreforts. Ainsi, au Sud il n'est séparé de la Côte d'Or que par l'étroite vallée de l'Ouche. Plus au Nord il se soude aux coteaux de l'Aube où l'on trouve Bar-sur-Aube, de l'Ource et de la Seine, qui s'étendent sur son versant occidental dont ils sont petit à petit détachés par cette dépression.

De ses hauteurs, ce plateau donne naissance à de nombreux cours d'eau.

- Au Nord du plateau de Langres s'étend le Bassigny, vallée creusée par la Marne appelée aussi Bassigny champenois. C'est là que la ville de Chaumont s'est développée.

- Le Barrois s'étend au-delà du Bassigny à partir de son versant septentrional. Ce massif s'étire du Sud-est au Nord-ouest. D'un côté il est démarqué par la vallée de l'Ornain, affluent de la Marne qui le détache des monts de l'Argonne. De l'autre côté, c'est la Marne elle-même qui lui sert de limite. Le barrois s'étire entre Dijon et Bar-le-Duc. Cet ensemble forme une véritable barrière, un bouclier qui protège les routes de Paris et celle qui passe par Bar-sur-Aube.

Le pays baralbin assure la liaison entre deux grands ensembles grâce à la vallée de l'Aube qui permet sans difficultés majeures d'accéder des plateaux aux plaines. Cette zone de transition est appelée plateau pré-Bourguignon. C'est une succession de collines et de vallées qui s'étendent de la Seine à la Marne.

Le versant occidental du plateau domine la Champagne humide. C'est la côte des Bar.

Il faut traverser ces trois plateaux pour pouvoir atteindre les plaines de Champagne qui s'étendent au Nord-ouest de ces contreforts du plateau de Langres et du Barrois que sont les coteaux de la Seine, de l'Aube et de la Marne.

2.2. Situation administrative

L'EPCI regroupe 27 communes autour du centre-bourg de Bar-sur-Aube, sous-préfecture, pour 11 966 habitants (2011). Ainsi la ville de Bar-sur-Aube concentre à elle seule 44 % de la population du territoire.

CARTE D'IDENTITE ADMINISTRATIVE

Région : Grand Est
Département : Aube
Chef-lieu de canton : Bar-sur-Aube
Intercommunalité : CCRB
Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube
Maire : Philippe Borde
Population : 4 774 habitants
Superficie : 16.27 km²
Densité de population : 293 hab/km²



Bar-sur-Aube est un bourg doté de nombreux équipements, gérés par la commune. Cette offre d'équipement est très complète. Si les communes rurales sont parfois dotées de groupes scolaires, Bar-sur-Aube est également doté d'un collège et d'un lycée général et professionnel au sein de la cité

scolaire Gaston Bachelard. Cela crée une offre scolaire jusqu'en fin de cycle secondaire. L'offre périscolaire est bien développée à Bar-sur-Aube, de la petite enfance (crèche) jusqu'au lycée.

L'offre sportive et de loisirs est également bien présente, avec un complexe sportif (terrains de football, salle de combat, salle de gymnastique, cours de tennis, piste d'athlétisme, etc.), un gymnase scolaire, un complexe aquatique et une base de canoé-kayak.

Les équipements culturels sont dynamiques, avec notamment une médiathèque municipale, un Conservatoire à rayonnement communal et une salle de spectacles.

La commune accueille également de nombreux services administratifs, comme la Sous-Préfecture, le siège de la CCRB, la Poste, Pôle Emploi, etc.

La commune est dotée d'un centre hospitalier offrant accès à de nombreux soins et d'une maison pluriprofessionnelle de santé.

Le rôle de centre-bourg de Bar-sur-Aube s'appuie également sur son économie. En 2011, la commune offrait 3650 emplois et 55% de la population active de l'Epci se déplacent à Bar-sur-Aube pour son emploi. Le pôle de Bar-sur-Aube a un impact très fort sur l'emploi de son bassin de vie. Les activités industrielles et tertiaires sont les premières créatrices d'emplois.

Le commerce joue un rôle fort pour le bourg : 152 commerces à Bar-sur-Aube en 2010 selon la Ca, soit 83% des commerces de l'EPCI. Le centre-ville de Bar-sur-Aube accueille de très nombreux commerces, répondant à l'offre d'achats quotidienne ou hebdomadaire.

2.3. Plan Local d'Urbanisme

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a pour fondement de redonner à la ville son rôle de véritable centre urbain entre Troyes et Chaumont.

ORGANISER UN DEVELOPPEMENT EN COMPOSANT AVEC UN SITE COMPLEXE	RENFORCER LE ROLE STRUCTURANT DE LA COMMUNE	VARIER LES POSSIBILITES D'ACCUEIL DE L'HABITAT ET DE L'ACTIVITE
Prendre en compte les contraintes et exigences de site	Favoriser le retour à une croissance démographique	Permettre l'adaptation du cadre ancien****
S'appuyer sur les atouts de la ville *	Renforcer l'attractivité**	Remplir les espaces libres de la ville
	Développer l'emploi sur la commune***	Étendre la ville en intégrant les logiques de déplacement

*S'appuyer sur les atouts de la ville

- Le potentiel viticole, agricole et sylvicole à préserver :
Les coteaux viticoles, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Contrôlée "Champagne et coteaux champenois", façonnent un paysage particulier, essentiellement situés au Nord, sur les coteaux des Gorges Fines, et au Sud sur les secteurs dits du Cellier et des Côtes d'Aube.

Représentant un pan notable de l'économie locale, il convient, non seulement de protéger les secteurs en AOC, mais aussi ceux susceptibles de le devenir afin de conforter une viticulture prospère. De plus, les aménagements urbains devront composer avec d'éventuelles extensions de cette activité et notamment préserver les terres présentant un potentiel pour une viticulture de qualité.

L'agriculture baralbine occupe aussi d'amples espaces de prairies en fond de vallon, qui doivent être maintenus tant pour préserver les champs d'expansion des crues que pour pérenniser la biodiversité de ces espaces, des cultures en vastes clairières dans le massif forestier Sud dont le maintien est fondamental pour que les oiseaux du site natura 2000 se maintiennent, d'amples cultures céréalières à l'Est du territoire qui devront recevoir des extensions urbaines. Ces dernières devront alors s'inscrire de façon à maintenir des espaces suffisants et homogènes pour leur conserver une viabilité économique.

Les massifs boisés doivent être conservés en ce qu'ils participent à la sylviculture, marquent le paysage de la colline Sainte Germaine ainsi que du fond de vallée et assurent un rôle dans le maintien de la faune et de la flore protégée.

- Une armature commerciale à maintenir :

La commune de Bar-sur-Aube, forte d'une histoire ayant fait converger les circuits économiques, est dotée d'une bonne structure commerciale et de services qu'il convient de conforter. Le commerce traditionnel de centre-ville a été complété de surfaces essentiellement alimentaires et domestiques, ce qui a institué une synergie qui doit perdurer. Cependant, des besoins grandissants en produits spécifiques (bricolage, sport, jardin...) doivent aussi être satisfaits sur la ville, sauf à lui faire perdre son attrait. L'adaptation à l'évolution des modes de consommation doit se traduire par un ajustement permanent de la structure commerciale.

Le PLU devra donc veiller à un équilibre entre le maintien du commerce de centre-ville et le développement de magasins proposant un vaste choix de produits spécialisés, sur des espaces attractifs et correctement desservis par les voies actuelles, mais aussi sur celles à venir.

**Renforcer l'attractivité

L'attractivité de Bar-sur-Aube auprès du bassin de vie de l'Est aubeois s'appuie en grande partie sur l'étendue du tissu commercial, de services et de loisirs ainsi que sur les équipements collectifs socio-éducatifs, administratifs, sanitaires...

C'est en assurant non seulement le maintien de ce tissu mais aussi en le confortant, que le PLU assurera à la ville un ancrage local fort et pérenne et un dynamisme urbain relançant durablement sa croissance.

Le Plan Local d'Urbanisme doit permettre de satisfaire, au-delà des baralbins, les besoins de tout un bassin de vie dépassant largement les limites communales et qui lui-même alimentera l'économie locale. Un grand nombre de ces équipements devraient alors être déployés dans le cadre intercommunal, cette vocation de centralité à affirmer et qui profite à l'ensemble du bassin d'habitat de l'aire baralbine, ne pouvant être assumée par la ville seule.

***Développer l'emploi sur la commune

- Développer l'économie touristique :

Si l'attractivité touristique d'un territoire ne se décrète pas, la richesse patrimoniale urbaine, la présence de crus champenois et la qualité du site de Bar-sur-Aube engendrent un large potentiel qui reste à mieux exploiter.

La mise en valeur des centres d'intérêts communaux, et la création d'une synergie entre les grands pôles d'attrait de l'aire baralbine doivent être accompagnées de la création de structures d'accueil et d'hébergement, qui là encore, doivent s'exprimer sous les formes les plus diversifiées.

****Permettre l'adaptation du cadre ancien

Le cadre urbain ancien de Bar-sur-Aube représente incontestablement un atout en termes de patrimoine et de repère culturel, particulièrement vivant car mêlant logements, commerces de toutes tailles, artisanat, services et équipements. Cette diversité doit être maintenue.

Pour cela un subtil équilibre consiste en, à la fois protéger ce patrimoine pour le pérenniser en imposant la conservation de ses caractéristiques, mais aussi en le laissant se transformer pour s'adapter à l'évolution des modes de vies, de besoins et du contexte économique.

Réhabilitation des bâtiments d'intérêt, renouvellement urbain sur des édifices trop vétustes et densification de grandes parcelles permettront d'offrir dans ou à proximité du centre-ville, de l'habitat divers tant en statut (propriété ou locatif, privé ou public) qu'en taille de logements, qu'en type d'architecture.



Vue aérienne de la ville

2.4. Budgets d'investissement de la commune

2019	4 007 488.11 € de budget global dont : <ul style="list-style-type: none">• Etude AVAP : 4 200 €• Travaux de voirie (Faubourg de Belfort) : 10 181.58 €• Garde-corps du pont d'Aube : 12 364.80 €• Travaux de couverture de l'Eglise Saint-Pierre : 14 575.56 €• Renforcement de l'éclairage public (Rue Nationale, rue du M. Joffre, rue des Racelines) : 23 362.67 €• Travaux ADAP : 40 682.20 €• Aménagement chemin piéton Mathaux : 54 154.50 €• Réhabilitation de l'immeuble « Bar à champagne » : 223 695.93 €
-------------	---

- Restauration de l'Eglise Saint-Maclou : 718 022.11 €
- Création des vestiaires du stade : 753 103.13 €
- Requalification de l'entrée de ville (Avenue du G. Leclerc) : 1 172 411.96 €



2020

2 655 473.09 € de budget global dont :

- Etude AVAP : 7 394.88 €
- Création d'une aire de jeux à la Croisette : 27 900 €
- Renforcement de l'éclairage public (lotissement de la Fontaine Henrion, rue Bertrand de Bar, rue Francheschi, Impasse du G. Vouillemont) : 67 385.79 €
- Réhabilitation de l'immeuble « Bar à champagne » : 69 124.87 €
- Vidéoprotection : 97 251.48 €
- Travaux de voirie (Chemin de Sommevoire, Chemin de Mathaux, rue du G. Vouillemont, rue du B. Payn) : 152 510.39 €
- Acquisition immeuble pour complexe de loisirs : 182 033.47 €
- Requalification de l'entrée de ville (Avenue du G. Leclerc) : 618 017.94 €
- Restauration de l'Eglise Saint-Maclou : 653 541.83 €

Avenue du Général Leclerc / Aire de jeux de la Croisette



2021	5 530 488.22 € de budget global dont : <ul style="list-style-type: none">• Etude AVAP : 8 778 €• Création d'une coulée verte (étude faisabilité) : 20 496 €• Renforcement de l'éclairage public (escaliers Sainte-Germaine, Avenue du Parc, Impasse du G. Vouillemont) : 49 967.07 €• Travaux de voirie (rue Armand et rue Danton) : 68 411.40 €• Aménagement d'un complexe de loisirs (études et désamiantage) : 133 513.20 €• Acquisition de l'immeuble de l'école de danse : 145 000 €• Restauration de l'Eglise Saint-Maclou : 616 123.25 €• Requalification de la rue du G. De Gaulle : 858 800.22 €• Terrain de foot synthétique et piste d'athlétisme : 2 131 121.33 €
------	---



Rue du Général De Gaulle (avant)



Rue du Général De Gaulle (après)



PCF - Vue du bâtiment existant dans le paysage proche



PCF - Insertion paysagère

2022	<p>2 648 427.62 € de budget global dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude AVAP : 13 522.80 € • Travaux ADAP : 15 707.84 € • Renforcement de l'éclairage public (Lotissement La Croisette, Rue Romagon, Monument aux Morts) : 20 433.51 € • Travaux au cinéma : 33 662.551 € • Travaux de l'Eglise Saint-Pierre : 44 552.40 € • Vidéoprotection : 47 970.66 € • Terrain de foot synthétique et piste d'athlétisme : 58 543.26 € • Aménagement d'un complexe de loisirs : 97 814.72 € • Création d'une coulée verte (étude + phase 1) : 108 902.57 € • Requalification de la rue du G. De Gaulle : 137 160.49 € • Aménagement de trottoirs (Rue de Gernsheim, rue de l'Europe et rue de Courcelange) : 188 624.62 € • Restauration de l'Eglise Saint-Maclou : 786 424.68 €
------	---



Coulée Verte
(Projet de réalisation)

3) Equipements, commerces et services

De son passé commerçant, la commune a su maintenir une offre commerciale riche et diversifiée. En effet, ce sont près de 160 commerçants, artisans et activités de services de proximité qui sont présents sur son territoire.

Si deux zones commerciales et artisanales se sont développées, le centre ancien polarise les commerces traditionnels (alimentaires, vestimentaires, bien être, maison de la presse, services bancaires et assurances...)

3.1. Cafés / Restaurants / Espaces de dégustation de champagne

La commune dénombre 22 établissements dont :

- 2 cafés-restaurants
- 7 établissements de restauration classique
- 2 établissements de restauration à emporter
- 4 établissements de restauration rapide
- 6 bars/brasseries
- 1 maison de champagne



3.2. Les hébergements touristiques

En s'inscrivant pleinement dans la destination « Côte des Bar en Champagne », la commune de Bar-sur-Aube participe à l'accueil des touristes et dispose d'une offre d'hébergement diversifiée afin de répondre aux différentes attentes du public (hôtels, village vacances avec hébergements insolites, gîtes, chambres d'hôtes, aire de camping-cars...).

L'offre sur la commune se décompose comme suit :

- 2 hôtels : un 3* composé de 27 chambres et un second de 28 chambres
- Un village vacances composé de 50 hébergements insolites
- Une aire de camping-cars de 15 emplacements
- Une maison d'hôtes composée de 5 chambres
- 24 résidences de tourisme pouvant accueillir 95 personnes

Ce qui représente environ 350 lits.



3.3. Commerces et artisans

C'est environ 160 commerçants et artisans qui sont implantés à Bar sur Aube dont :

- 9 commerces vestimentaires
- 36 commerces de bouche (restaurants, bars, boucheries, boulangeries, pâtisseries, magasin de producteurs...)
- 30 commerces de services (banques, assurances, auto-écoles, taxi...)
- 14 commerces liés au « bien-être » (coiffure, esthétique...)
- 11 commerces liés à la santé (pharmacies, opticiens, ambulances...)
- 16 commerces liés à la maison et au jardin
- 13 commerces liés aux véhicules
- 3 tabac/presse
- 27 artisans

3.4. L'association des commerçants « Les vitrines de Bar »

Afin de conforter et de développer son commerce en centre-ville, la commune de Bar sur Aube a souhaité fédérer les principaux acteurs privés et publics du commerce et de l'artisanat autour d'une démarche commune de création d'un Office du Commerce et de l'Artisanat.

Cette structure associative « Les Vitrines de Bar » a été créée en 2020. Elle est un lieu de concertation, d'échanges, de réflexion et d'actions sur toutes les questions qui touchent au commerce. Elle favorise le débat sur les grands enjeux du commerce baralbins et garantit un processus d'implication et d'appropriation de la vision et de la stratégie qui sont élaborées par les partenaires. Elle constitue un outil collaboratif au service des commerçants et des artisans baralbins. Depuis sa création, elle a mis en place différentes actions :

- Déballages

- Marchés nocturnes
- Participation à la Foire Bulles et gastronomie
- Journée Nationale du Commerce de Proximité
- Chèques commerçants...



3.5. Equipements

- Une salle de spectacle pouvant accueillir 900 personnes
- Un auditorium pouvant accueillir 200 personnes
- Un cinéma avec 2 salles
- Un complexe aquatique
- Un complexe sportif doté d'un COSEC, de terrains de football dont un synthétique, d'une piste d'athlétisme, de cours de tennis extérieurs et couverts
- Une maison de santé pluriprofessionnelle accueillant : 3 médecins généralistes, 1 dermatologue, 1 médecin-nutritionniste, 1 psychologue, 1 sage-femme, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 1 orthésiste-orthopédiste, 8 infirmiers.
- Un centre hospitalier se composant de 190 lits (130 lits d'EPHAD, 30 lits d'USLD, 22 lits de SSR et 8 lits de médecine) et accueillant différents spécialistes.
- 3 écoles publiques et une école privée
- Une cité scolaire (collège et lycée)

3.6. Services

- Médiathèque
- Conservatoire de musique
- Ecole de danse municipale
- Office de tourisme
- Sous-préfecture
- Maison France Services

3.7. Le tissu associatif

La commune de Bar-sur-Aube est dotée d'un tissu associatif riche et dynamique dans plusieurs domaines mais également dans le domaine patrimonial dans le but de mettre en valeur le patrimoine architectural, intellectuel, gastronomique et industriel de la commune.

Bar-sur-Aube peut également s'appuyer sur ses services et les acteurs publics, et notamment l'office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne pour valoriser son patrimoine.

- La Médiathèque Albert Gabriel :

La médiathèque, au-delà d'assurer son rôle de bibliothèque, organise régulièrement des expositions mettant en valeur le patrimoine et les artistes de son territoire :

- Été 2021 : exposition « Bar-sur-Aube, Morceaux d'histoire » (collection d'objets et de documents historiques)
- Exposition de cartes postales sur le thème « La fête du champagne à Bar sur Aube » pour le centenaire de la fête du champagne à Bar sur Aube en septembre 2021
- Exposition « Bar-sur-Aube et sa région dans l'Antiquité » en partenariat avec la médiathèque et des classes de 6^{ème} du collège G. Bachelard – été 2022
- Exposition de peintures de Denise François sur le thème des arbres (ceux du tour de ville de Bar-sur-Aube) – du 17/01 au 04/02/2023
- Soirée dédiée aux représentations picturales de Bar-sur-Aube (présentation d'une quinzaine d'estampes et dessins issus des collections du musée de Bar-sur-Aube) à l'occasion de la nuit des musées le 13/05/2023
- Exposition « La Révolte des vignerons en cartes postales » et dédicace du livre de Patrick DROUOT « Mort discrète par temps de révolte » du 01 au 30/06/2023
- Exposition de l'association des peintres de la Via Francigena (dont Bar-sur-Aube est l'une des 79 étapes) – été 2023
- Le fonds patrimonial et muséal de la médiathèque est, par ailleurs, consultable toute l'année sur demande.

- L'office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne :

L'office organise régulièrement des visites guidées de la ville en utilisant principalement le circuit de la Paume. Il joue également un rôle quotidien dans l'information des touristes et dans la mise en valeur de notre patrimoine.

Des expositions temporaires d'artistes locaux sont également proposées plusieurs fois dans l'année

- La mise en valeur du patrimoine architectural :

L'association Projet Sainte-Germaine a, comme son nom l'indique, pour objectif de mettre en valeur et faire découvrir la colline Sainte-Germaine et le patrimoine qui la compose. Aussi, elle organise durant les mois de juillet et d'août des visites guidées et commentées du site de Sainte-Germaine tous les dimanches. Elle organise également, régulièrement, sur le site des visites greniers et animations.

La troupe de théâtre locale, l'association des Comic's Bar, organise chaque été depuis 2022, des visites théâtralisées de la ville permet aux visiteurs de découvrir son patrimoine architectural et son histoire.

- La mise en valeur du patrimoine intellectuel et historique :

L'association internationale Gaston Bachelard organise régulièrement des conférences, à Bar-sur-Aube, permettant de faire connaître l'œuvre de ce philosophe baralbin. Ils ont ainsi organisé en mars 2019 une journée Gaston Bachelard permettant de découvrir où il a vécu et avec la tenue d'une conférence intitulée « Bachelard ou le botaniste des songes ». Le 9 avril 2023 s'est tenue, à l'auditorium de Bar-sur-Aube, la conférence ayant pour thématique « L'école rêvée de Gaston

Bachelard : une source d'inspiration pour l'école d'aujourd'hui ? ». Cette association assure également le rayonnement de l'œuvre de Gaston Bachelard à l'international.

L'association « Société historique de Bar-sur-Aube et du pays baralbin » a pour objet la mise en valeur de l'histoire de notre territoire notamment par la rédaction d'écrits. Elle a, par exemple, proposé le 18/03/2023, une conférence donnée par Charlotte VIGNON ayant pour thématique « A la découverte du Baralbin Pierre GOUTHIERE, Bronziers sous Louis XV et Louis XVI ».

L'association « Bar aux livres » organise, une fois par an un Bar aux Livres qui au-delà d'être un vide bibliothèque permet surtout aux écrivains locaux ou écrivant sur Bar-sur-Aube de se regrouper, de se faire connaître et de rencontrer leurs lecteurs.

- La mise en valeur du patrimoine gastronomique et naturel :

A la sortie du COVID, a été créée l'association « Du côté de Bar-sur-Aube, caves et vignobles de Champagne » composée de vigneron dont l'objectif est de faire connaître notre vignoble. Ils organisent, depuis 2021, chaque année un week-end « Champagne Party » dédié à cette thématique avec l'ouverture des caves et la programmation d'animations (une quinzaine de maisons de champagne ouvrent leurs portes)

- La mise en valeur du patrimoine industriel :

L'association champenoise des automobiles de collection regroupe des passionnés de véhicules anciens mais également de machines agricoles (tracteurs, moteurs fixes) et plus spécifiquement en lien avec les moteurs Cérés qui ont longtemps été fabriqués à Bar-sur-Aube et qui représente donc le patrimoine industriel de notre commune. Ils organisent des expositions et défilés de véhicules plusieurs fois par an.

3.7. Valorisation de la présence d'artistes et d'artisans d'art

- Tapissier décorateur « Jérôme BASSET » avec showroom
- Point de vente à l'office de tourisme de créations issues de la cristallerie de Bayel
- Organisation de concerts au sein de l'Eglise Saint Pierre permettant la valorisation des artistes mais également du patrimoine :
 - Concert « Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois » le 08/08/2022
 - Concert « Orchestre à cordes international Blue Lake » le 19/06/2023
- Mise en valeur du patrimoine avec l'habillage en peinture de transformateurs disgracieux par un artiste local (Keucra)



- Exposition d'artistes au sein de la médiathèque et de l'office de tourisme

- Découverte du patrimoine baralbin par des mises en scènes de la troupe de théâtre locale – visite théâtralisée « Le Pays Baralbin au fil du temps » les samedis après-midi l'été

4) Patrimoine de la commune

4.1. Patrimoine architectural et urbain

4.1.1. Trame urbaine :

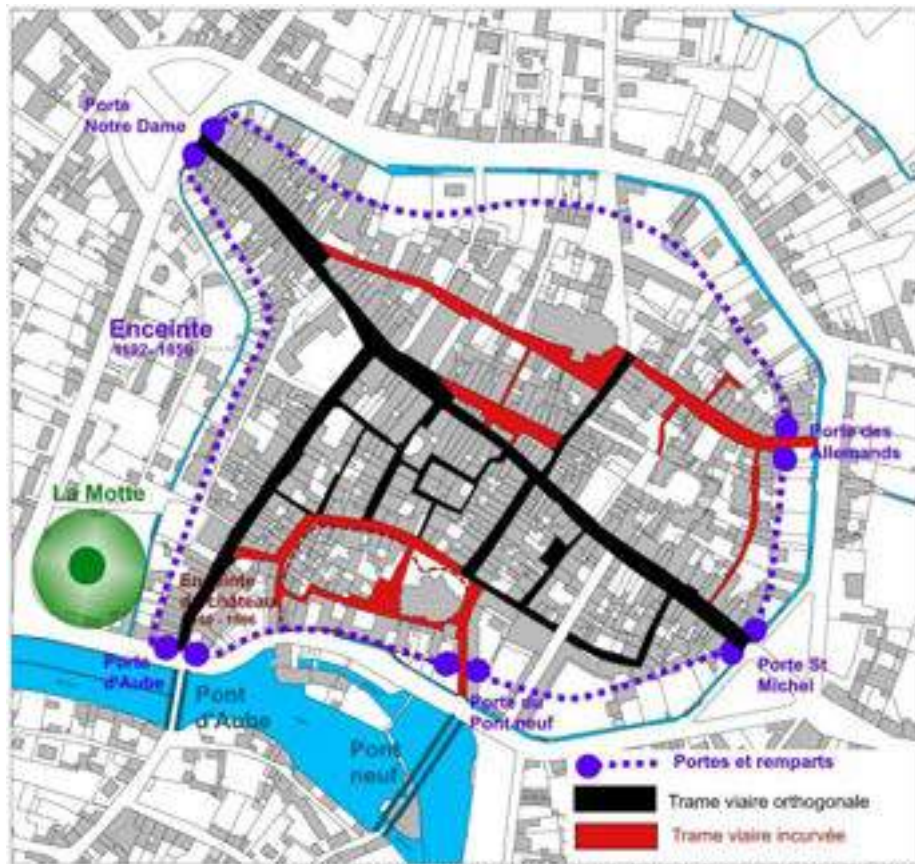
- La trame viaire du centre ancien :

L'origine gallo-romaine de la ville lui a conféré un plan orthogonal, axé sur la rue d'Aube et la rue Nationale. D'autres paramètres ont modelé le plan de la ville :

- Le franchissement de l'Aube, par la présence de deux ponts menant aux deux portes d'entrée dans l'enceinte : la porte d'Aube et la porte du pont neuf
- La position de l'enceinte de l'ancien château
- La position de motte castrale
- L'enceinte composée du rempart et des fossés
- La position des portes d'entrée de la ville sur le rempart

L'ensemble de ces paramètres va impulser des courbes dans l'orthogonalité du plan initial et donner aux rues à la fois :

- Des formes rectilignes et des croisements orthogonaux caractéristiques des villes d'origine gallo-romaine comme la rue nationale et la rue d'Aube
- Des formes incurvées et des croisement « à angle aigu » caractéristiques des villes médiévales comme la rue Thiers, la rue St Pierre et la rue du général Vouillemont ou comme la rue Masson de Mortefontaine à l'emplacement du rempart de l'ancien Château (légende rouge du plan ci-dessous).



Analyse de la forme du réseau viaire avant le XIX^e siècle sur le fond du cadastre actuel.

Exemples de rues rectilignes et orthogonales du centre ancien



La rue D'Aube rectiligne vers le pont d'Aube



La rue Nationale orthogonale avec la rue St Macloù



La rue St Macloù rectiligne vers la rue Nationale



La rue Nationale au niveau du n°10, presque rectiligne jusqu'à l'hôtel de ville

Exemples de rues incurvées et de croisements à « angle aigu » dans le centre ancien intramuros



Perspective sur l'angle entre la rue Nationale et la rue St Pierre (incurvée)



Perspective sur l'angle entre la rue Nationale et la rue Thiers. La rue Nationale s'élargit pour donner une place en forme d'entonnoir.

Pignon d'angle entre la rue Nationale et la rue Thiers



Pignon d'angle entre la rue Nationale et la rue St Pierre

Exemples de rues incurvées dans le centre ancien intramuros



Rue du Collège



Rue Maison de Marie-Anne



Rue de Général Pétillonnat



L'extrémité de la rue d'Asbe, vers la rivière, est légèrement incurvée

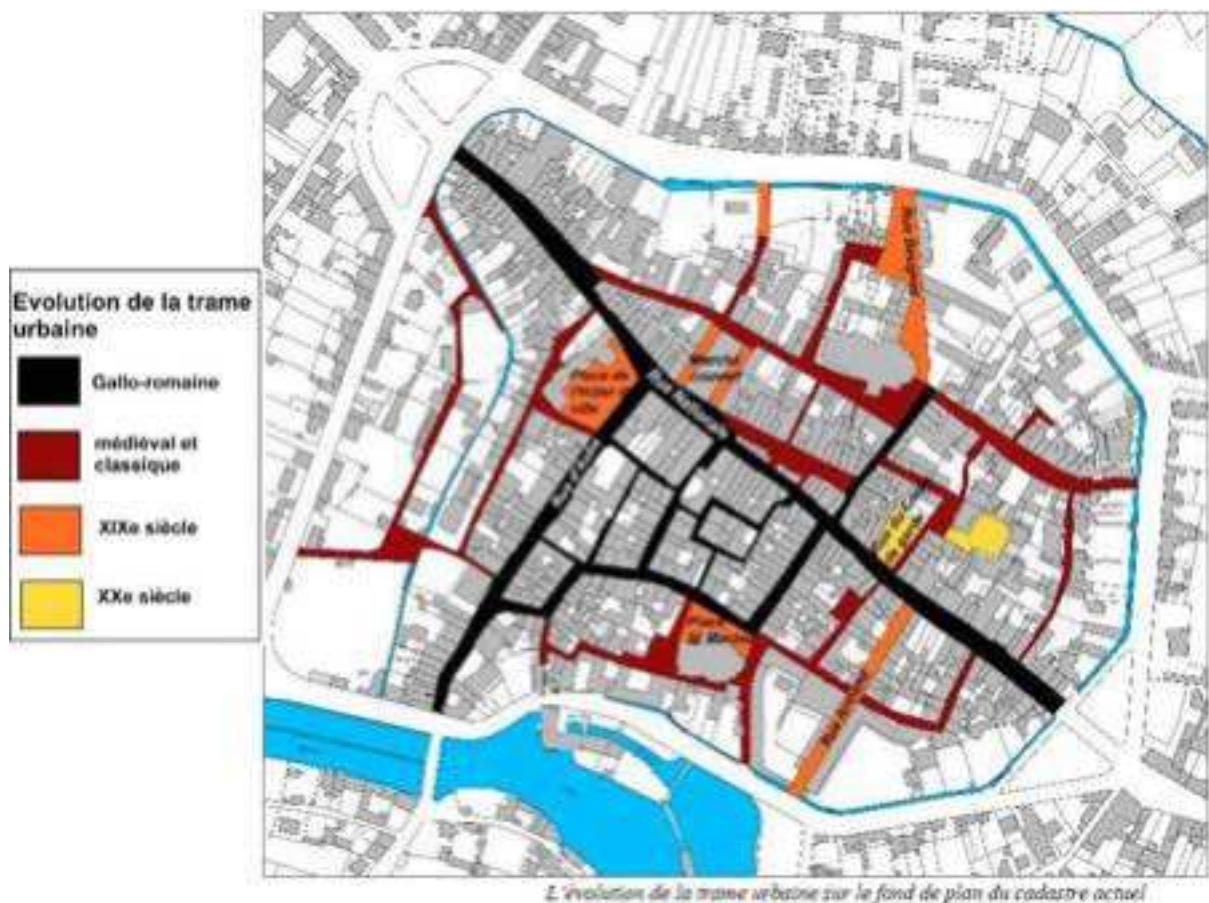
- Trame urbaine actuelle :

Aujourd'hui, la trame urbaine du centre ancien intramuros est à la fois composée d'une trame orthogonale d'origine antique et d'une trame souple suivant les directions des chemins et s'adaptant à la topographie du lieu. C'est cette mixité qui participe à l'identité du centre ancien intramuros.

La présence de la cour du couvent des Ursulines et du cimetière de l'église St maclou a permis à la ville de se doter de deux places principales.

Les plans d'alignement et les percées du XIXe ont parfois permis la création de beaux alignements urbains comme dans la rue Armand mais aussi ils ont aussi déstructuré l'espace comme dans la rue Beugnot.

L'aménagement du jardin des ruines n'a pas permis de créer une véritable place publique.



4.1.2. Les alignements urbains du centre ancien intramuros

- Les alignements continus :

Il existe de très nombreux alignements continus sur le centre ancien intra-muros. Quelques retraits peuvent exister, comme dans la rue d'Aube ou la rue Nationale. En règle générale, les immeubles qui avancent par rapport au reste de l'alignement sont les plus anciens qui n'ont pas subi de modifications au cours des campagnes d'alignement successives. L'alignement continu sur la voie publique est la

situation la plus courante dans le centre ancien intramuros, ce qui lui confère une grande homogénéité, même si les largeurs des façades ou les matériaux de construction diffèrent selon les cas.

Exemples d'alignements continus qui confèrent au centre ancien intramuros une grande homogénéité



- Les alignements discontinus

Les alignements sur la rue sont constitués par une succession de parcelles. Sur des parcelles de grande largeur le bâti peut s'implanter à l'alignement de la rue ou en retrait. L'implantation des bâtiments peut également être mixte :

- Implantation en « L » : Un corps de logis en retrait est un bâtiment en retour sur l'alignement
 - Implantation en « U » : Un corps de logis en retrait est 2 bâtiments en retour sur l'alignement.
- C'est une disposition qui a été utilisée à partir du XVIIe siècle pour les hôtels particuliers

Ces parcelles bâties type « Hôtel particulier » permettent d'avoir des bâtiments à l'alignement, qui se retournent sur une cour intérieure. Cette cour intérieure est fermée par un mur ou une grille qui assure l'alignement avec la rue. Ce mur est percé par une porte cochère souvent encadrée par des piliers monumentaux.

L'hôtel de Brienne



L'aile ouest de l'hôtel de Brienne et le mur de clôture constitué par des piliers et des grilles



Le corps de logis en fond de cour et l'aile ouest de l'hôtel de Brienne, actuelle médiathèque

Hôtel particulier, 33 rue d'Aube



Hôtel particulier n°33, rue d'Aube - Le mur de clôture percé par un portail monumental s'ouvre sur une cour intérieure avec le corps de logis en fond de cour.



Le corps de logis en retrait de l'alignement en fond de cour

- Les ruptures d'alignement

Les percées du XIXe ont parfois généré des ruptures d'alignement comme dans la rue Beugnot (voir le chapitre précédent). D'autres ruptures d'alignement ont pu être générées par des démolitions de bâtiments vétustes ou à la suite d'incendies. Ces ruptures génèrent des vides dans l'alignement, véritables « dents creuses » mais aussi ils laissent à voir des pignons aveugles véritables cicatrices dans la ville.

- Le rythme des successions des façades

La succession des immeubles à l'alignement des rues du centre ancien intramuros participe à sa remarquable qualité urbaine. Mais plusieurs éléments participent à sa qualité et sa diversité :

- Se succèdent les immeubles sur des parcelles étroites, sur des parcelles moyennes ou sur de grandes parcelles donnant un rythme différent aux façades.
- Se succèdent des modes constructifs différents (Pierre de taille, maçonnerie enduite, pan de bois apparent ou pan de bois enduit) et la présence de quelques pignons sur rue.

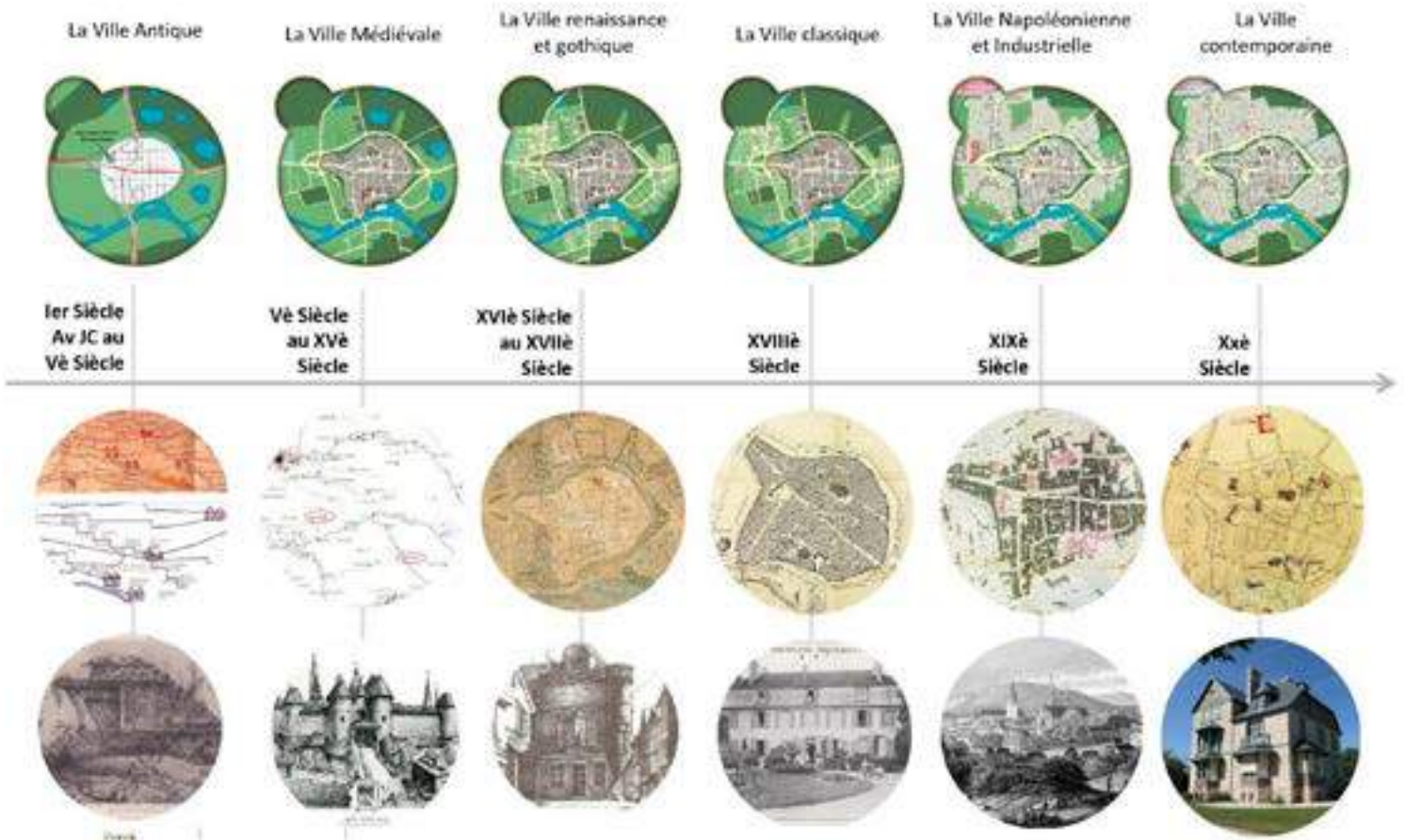
Cependant, au fil des transformations successives des façades, une certaine hétérogénéité s'est installée par :

- Des types d'enduits ou des couleurs d'enduits inappropriés
- Des suppressions de volets et la pose de volets roulants
- Des menuiseries en PVC ou sans petits bois.

- Des devantures et des enseignes anarchiques

L'ensemble de ces éléments participent à la dénaturaison de la qualité architectural et urbaine des places et des rues.

Synthèse de la croissance de la Ville de Bar-sur-Aube



4.1.3. Le patrimoine architectural

Les typologies architecturales :

- Les immeubles médiévaux- Xe et XIV siècle



24, rue Bruguier - XIIe siècle



10, rue Teller - XIIe siècle



2, rue du Poite - vestige en remplissage d'une pierre sculptée du XIIe siècle



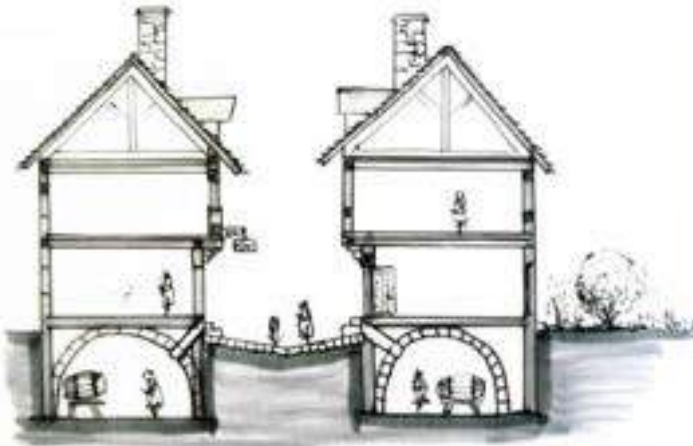
14, rue Nicotonde - XIIe siècle



138, rue Général Boullemont - XIIe siècle



8, rue Nicolas Bourbon - XIIe siècle



Coupe de principe d'un bâtiment type médiéval à Bar-sur-Aube, de la cave aux combles



Font d'Aube - XIIe siècle

La majorité du centre ancien compte des caves médiévales. L'ensemble des caves communiquent entre elles. Les caves sont souvent peu ou pas utilisées et ne sont pas accessibles au public. Elles sont les témoins essentiels de cette activité passée de foire et du vignoble.

- Médiéval – Type fortification

La ville est dotée de 24 tours au XIIIe siècle. Il en subsiste encore quelques unes aujourd'hui. Les fortifications sont demeurées presque intactes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il reste aujourd'hui des parties de l'enceinte qui servent de murs aux habitations. A l'extrémité Sud-ouest de la rue Danton à la rue du château Gaillard sur la parcelle n°866 section E du plan cadastral de 1837, une demi-tour semi-circulaire datée du dernier quart du XIIIe siècle a été détruite au cours de l'année 1981. Elle était pourvue d'archères étroites, d'une poterne et d'un escalier à colimaçons avec gros tores. Une photo de cette tour a été publiée dans la Vie en Champagne n°308 de mars 1981 et n°315 de novembre 1981. Certains vestiges de fortification sont encore présents dans les propriétés et les immeubles.



Tour et mur d'enceinte vue depuis l'Hôtel de l'Arquebuse Tour de la porte du Pont Neuf



Vestige d'une meurtrière
148, rue Danton



Vestige du mur d'enceinte
24, rue Danton

Vestige d'une tour et d'une meurtrière
20 et 22, rue Danton

- Les immeubles disparus - Xe et XIV siècle : les allours :

Ce dispositif d'allours apparaît à Bar sur Aube à la période médiévale et va disparaître dans sa totalité sans que nous ne gardions aucun témoin sur site.



- Les immeubles Renaissance - XVe et XVIe siècle- Type : Pan de bois

Le caractère médiéval très marqué de la ville reconstruite à la Renaissance après les grands incendies et ravages du XVe siècle inspire l'essentiel du paysage au sein du centre ancien : rues étroites, pavées, sans trottoir, à chaussée fendue, où se font face les pignons.

Les éléments caractéristiques de cette période de la renaissance sont les pan-de-bois destinés à rester apparents, les encorbellements simples et doubles.

Les immeubles intégralement Renaissance ne sont plus si nombreux dans le centre ancien. La plupart des immeubles ont été remaniés dans les siècles suivants, notamment avec la mise en place des enduits pour protéger les façades. Mais de nombreux édifices du XVIIIe siècle présentent des caractéristiques des immeubles plus anciens, témoins du réemploi et de l'adaptation au fil des siècles.



- Les immeubles Renaissance- XVe et XVIe siècle- Type : Pierre

On retrouve en centre ancien plusieurs maisons en pierres équarries dont les maçonneries de pierre calcaire nous laissent à penser qu'elles puissent être contemporaines des constructions en pan-de-bois de la Renaissance. Ces constructions sont souvent réalisées à l'angle des îlots sur des parcelles de forme complexe.



10, rue Nicolas Bourbon, 1580



2, rue Nicolas Bourbon, 1572

- Les immeubles Classique- Type : Hôtel particulier et grand édifice religieux

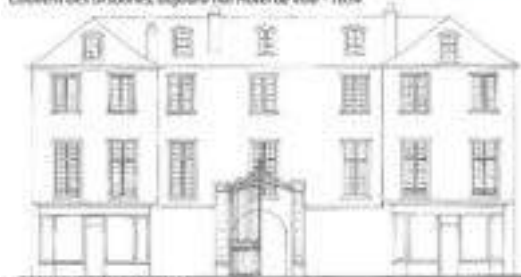
L'influence de l'Ecole italienne s'est fait sentir à Bar-sur-Aube à cette époque car les grands édifices qui y sont construits ont été influencés par le nouveau style de l'Ecole française et donc par la tradition italienne.



Cloître des Ursulines, aujourd'hui Hôtel de ville - 1634



Boulevard Victor Hugo, Château Gouffier



Facade type du XVIIe siècle



1, rue Abel Niel

- Les immeubles Modernes - XVIIIe siècle - Type : hôtel particulier

Au XVIIIe siècle, la période de paix relative et la multiplicité des opérations commerciales favorisent, à Bar-sur-Aube, l'acquisition rapide de fortunes. Les grands hôtels particuliers s'implantent en nombre dans le centre ancien de Bar-sur-Aube, généralement organisés autour d'une cour et d'un jardin.



4, place Robespierre - 1781



11, rue du Collège - 1770

- Les immeubles Moderne - XVIIIe siècle - Type : Immeuble en pierre

A l'image des hôtels particuliers, Bar-sur-Aube voit apparaître au XVIIIe siècle les style Louis XV et Louis XVI. C'est le style Louis XVI qui donne sa véritable image à la ville.



8, rue Nicolas Bourbory



8, rue Saint-Alexis



8, rue Saint-Alexis

- Les immeubles Modernes - XVIIIe siècle - Type : Immeuble en pan de bois

Bar-sur-Aube fait également paraître au XVIIIe siècle le type pan-de-bois qui s'adapte dans les styles Louis XV et Louis XVI et semble rechercher plus directement ses inspirations dans les productions de l'Antiquité.

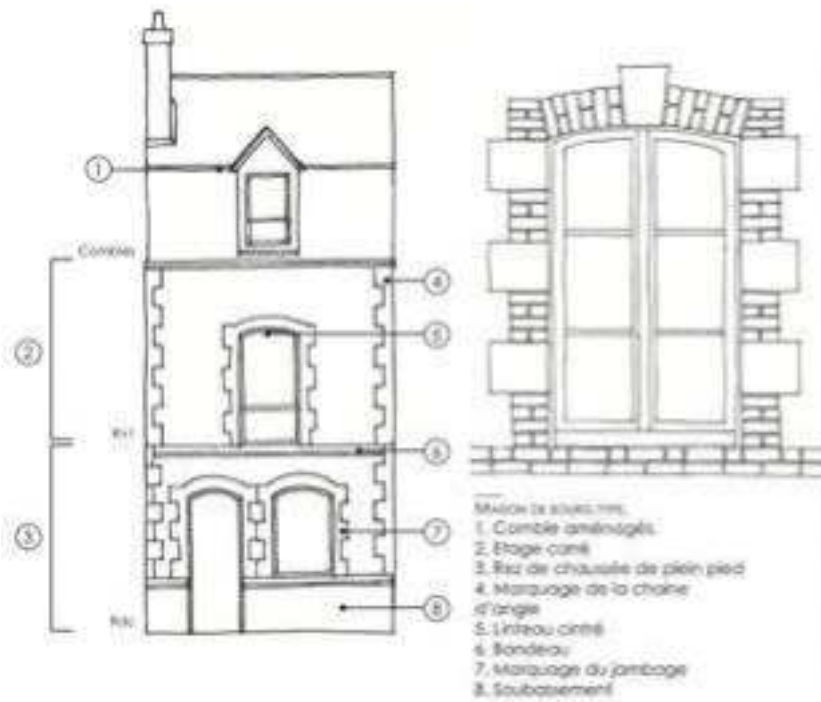
A l'image des immeubles en pierre du XVIIIe siècle, le pan-de-bois s'adapte en répondant rigoureusement aux exigences du style.



- Immeubles XIXe siècle - Type : maison de ville

Ces maisons de ville apparaissent au début du XIXe siècle et sont constituées par des architectures variables mais respectant toutes des principes d'ordonnement.

Ces principes d'ordonnement sont réutilisés pour refaçader les immeubles modifiés par les percements et les plans d'alignements du XIXe siècle.



LA MAISON DE VILLE

Ces maisons de villes apparaissent au début du 19ème siècle et sont constituées par des architectes variés mais respectant toutes des principes d'ordonnement (voir schéma ci-contre).

Ces principes d'ordonnement en façade sont réutilisés pour refaçader les immeubles modifiés par les percements et les plans d'alignement du 19ème siècle.

- PARCELLE:** Parcelle latérale
- ACCÈS:** Habitation principale à l'alignement sur rue.
- NE LE NIVEAU:** 1 à 2 étages, combles aménagés.
- ORDONNEMENT:** Nombre de travées variables respectant un code très précis d'ordonnement en façade.
- ÉCHAFFER:** Escalier droit construit en œuvre.
- MUR:** Parement en brique.
- COUVERTE:** Toiture brisée ou en croupe, couverture ardoise.
- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES:** Jeu d'ordonnement en façade.

- Immeubles XIXe siècle - Type : bâtiment civil – maison de ville



- Immeubles 1ère moitié du XXe siècle - Type : Régionaliste

Bar-sur-Aube présente une majorité d'architecture dite de style « régionaliste » dans la période de l'entre-deux-guerres. Pour cette même période, il n'existe pas d'architecture art nouveau ou art déco. Il s'agit d'une tendance qui apparaît le plus souvent dans l'architecture domestique et les constructions pavillonnaires. On retrouve principalement cette tendance dans la construction en périphérie du centre ancien. Par « régionaliste » on entend un style qui puise son inspiration dans les formes de l'architecture vernaculaire régionale, formes souvent réinterprétées de façon stéréotypée.



4.2. Les Monuments :

La ville de Bar-sur-Aube possède plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques et un ensemble formé par les rives de l'Aube, inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Aube le 30 mars 1961.

Bar sur Aube est la deuxième ville du Département, après Troyes, dénombant le plus grand nombre d'édifices protégés au titre des Monuments Historiques.

- Liste des monuments protégés au titre de Monuments Historiques :



Eglise Saint-Maclou (Cl. MH : liste de 1840)



Eglise Saint-Pierre (Cl. MH : liste de 1840)



Portail avec ses vantaux, 4 rue Saint-Pierre (Cl. MH : 28 décembre 1979)



1 petite rue Saint-Pierre : porte avec son linteau sculpté (IMH : 13 mars 1972)



Sous-préfecture : porte monumentale sur rue, vantaux compris (IMH : 18 mars 1930). inscription 1770 « Adsit, Absit, Veni, Vade » (Présent, absent, entre, va)



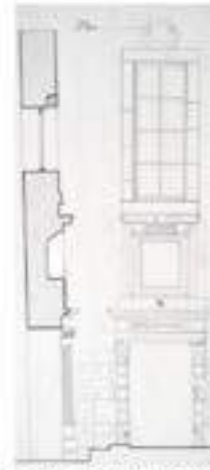
Façade : 33 rue d'Aube, y compris les deux petites logettes situées aux extrémités ; versant de toiture correspondant (IMH : 11 septembre 1963)



Façade sur rue, 44 rue d'Aube ; y compris la menuiserie de la porte d'entrée, et toiture correspondante (IMH : 14 octobre 1963)



Maison 79, rue Nationale : façade et toiture sur rue (Cl. MH : 23 octobre 1972)



16, rue du Prieuré : trois portes en pierre (Cl. MH : 16 février 1965) : la porte charretière du 18^e siècle, pilastres compris, donnant accès à la cour commune de l'immeuble dit « le prieuré » ; la porte à colonnes ioniques du 16^e siècle et son fronton, se trouvant dans le fond à droite de la cour du prieuré ; la porte à bossages du 17^e siècle, y compris le fronton, donnant accès à un bâtiment situé à droite de la cour du prieuré (porte démontée et entreposée). Relevé de la porte du prieuré © UDAP.Aube - GB/JMM/30.06.1986.



Maison dite des "Trois Tours" 9, rue des Trois Tours : façades et toitures ainsi que les deux cheminées intérieures (IMH : 28 décembre 1983)



Maison du "Petit Clairvaux" sise à l'angle des rues du Général-Vouillemont et Le Tellier et dépendant de l'immeuble situé 24, rue Beugnot : façade sur rue du Général-Vouillemont avec les deux fenêtres romanes et toiture correspondante ; cave voûtée (IMH : 29 mars 1970)



Hôtel de Ville (ancien couvent des Ursulines), place Carnot : façades et toitures (IMH : 16 mai 1972)



Ancien hôtel, 15 et 17, rue Saint-Pierre et 4, rue Delaunay (musée et bibliothèque) : façades et toitures (IMH : 23 mars 1972)



Oppidum de la colline Ste-Germaine (IMH : 21 mai 1980)



Est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Aube l'ensemble formé à Barsur-Aube par les rives de l'Aube le 30 mars 1961, comprenant les parcelles cadastrales suivantes : rive droite, section C4 dite du moulin de la Folie n°949 à 956, section E3 et E1 dite de la ville, n°62 à 64, 105, 107, 108, 110 à 143, 162 à 164, 612 à 618, 708 à 722, 743, 744, 746 à 750, 845 à 847, 1127, 1128, 1131 à 1134 ; rive gauche, section C4 dite du moulin de la folie n°619 à 626, 638, 641, 651 à 668, 687 à 707, 1021 à 1040, 1043.

- Les édifices remarquables de la commune :

Les enquêtes réalisées ont permis de hiérarchiser le patrimoine selon son intérêt architectural et urbain. Cette classification permet de proposer des règles de préservation et de mise en valeur adaptées à l'intérêt architectural et urbain de la construction. Aussi cette classification va être la base des prescriptions du règlement.

La classification du bâti par intérêt architectural

- Les monuments historiques

De nombreux bâtiments sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Dans la légende du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ces bâtiments sont pochés en noir.

- Les bâtiments majeurs : 1er intérêt architectural

Les bâtiments répertoriés « bâtiment d'intérêt majeur » de 1er intérêt architectural, sont des bâtiments qui ont une très grande qualité architecturale (proportions, éléments décoratifs) et qui ont marqué leur époque, tant par leur architecture que par leur fonction comme le palais de justice ou le marché couvert ou certains hôtels particuliers. Dans la légende du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ces bâtiments sont pochés en rouge foncé avec une étoile noire.

- Les bâtiments remarquables : 2ème intérêt architectural

Les bâtiments répertoriés « bâtiment d'intérêt remarquable » de 2ème intérêt architectural, sont ceux qui ont une réelle qualité architecturale (proportions, éléments décoratifs, matériaux de construction) et qui n'ont subi que peu de dénaturations avec le temps. Ils comprennent des bâtiments comme des hôtels particuliers, des maisons de notable ou certaines villas bourgeoises mais aussi des bâtiments représentatifs de leur typologie qui n'ont pas subi de dénaturations. Dans la légende du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ces bâtiments sont pochés en rouge foncé.

- Les bâtiments d'intérêt notable : 3ème intérêt architectural

Les bâtiments répertoriés « bâtiment d'intérêt notable » sont les bâtiments qui présentent une qualité architecturale mais qui ont subi d'importantes modifications et des dénaturations (modification de la toiture ou des percements, ravalement incompatible avec la qualité du bâtiment, etc.). Mais également, les bâtiments qui, pris isolément, n'ont pas de qualité architecturale notoire, mais qui font partie d'un ensemble urbain cohérent, constituant des espaces publics de qualité. Dans la légende du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ces bâtiments sont pochés en orange.

Exemples de bâtiments majeurs : 1^{er} intérêt architectural



Marché couvert, 74, rue Nationale



Palais de Justice, rue St Pierre



Maisons de notable 15, rue d'Aube et 6, rue de l'Arquebuse

Exemples de bâtiments remarquables : 2^{ème} intérêt architectural



Maison de notable 17, rue d'Aube et 6, rue Nicolas Bourbon

Exemples de constructions répertoriées en 3^{ème} intérêt



76 à 88 rue Nationale



8, rue Masson de Mortefontaine et rue du Corps de garde

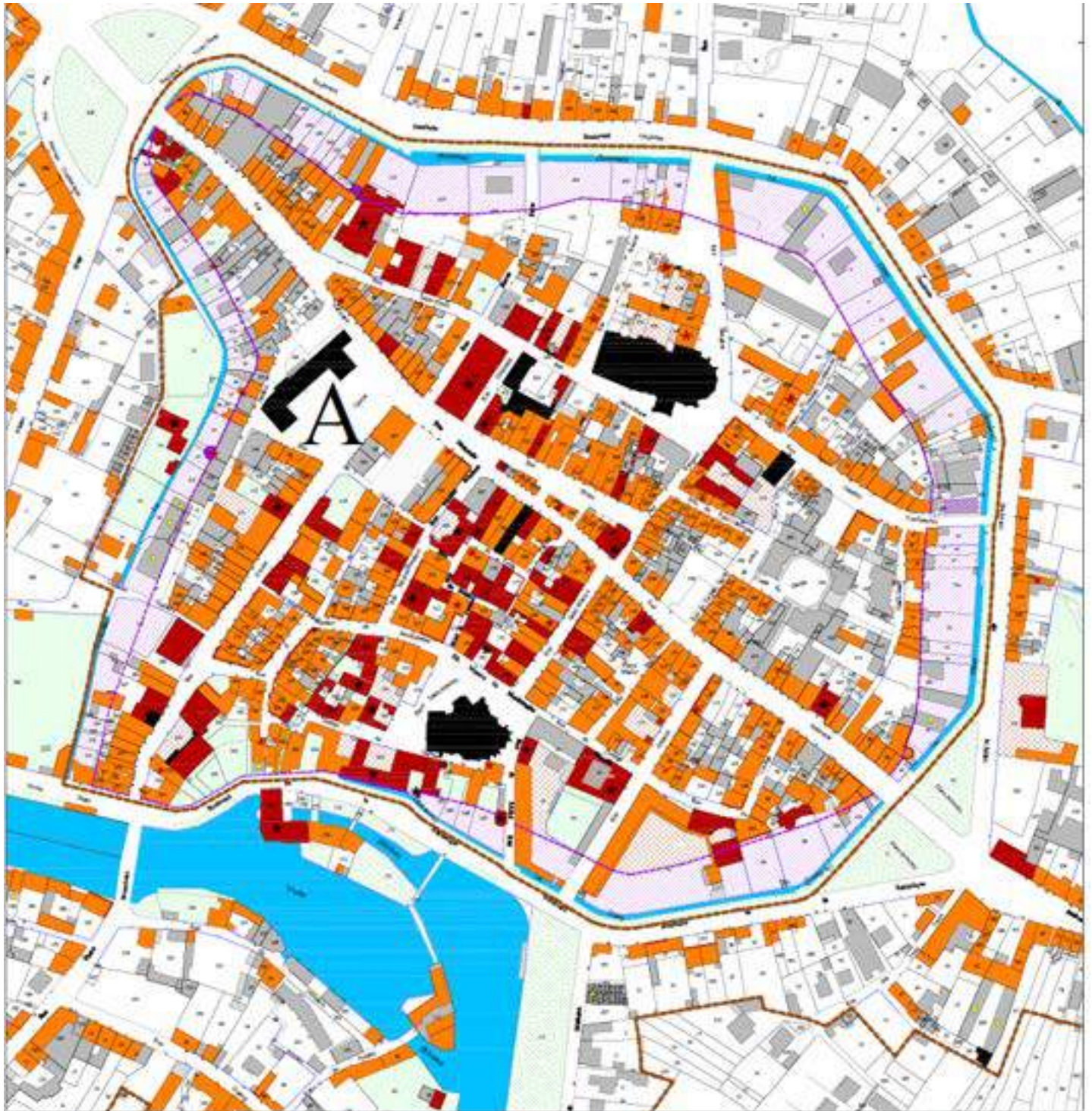
Exemples de façades de 3^{ème} intérêt architectural, présentant des éléments remarquables



Immeuble 8-10, rue Nicolas Bourbon : un rez-de-chaussée en pierre de taille avec des encadrements de bois moulurés.



Immeuble d'angle 93, rue Nationale, rue Nicolas Bourbon : Façade d'angle en pan de bois enduit et lambrequins puts façade en pan de bois apparent avec ferme débordante portée par des atselliers.



Ville de Bar-sur-Aube
 DRAC GRAND EST
 Aire de valorisation de
 l'architecture et du patrimoine
P.V.A.P.
 Plan n°1- Secteur A - Centre ancien
Arrêt de projet
 Charles ALGRAVE, architecte DPLP
 Stéphane DEL'VAL, architecte de patrimoine
 Avril 2020

LEGENDE

Perimètre de l'AVAP

A secteur

Monuments historiques,
Géologie en noir

Classification du bâti par intérêt architectural et urbain

- Bâtiment de haute qualité (intérêt majeur)
- Bâtiment de haute qualité (intérêt remarquable)
- Bâtiment de haute qualité présentant une façade remarquable
- Bâtiment de haute qualité présentant des détails architecturaux remarquables
- Bâtiment de haute qualité
- Bâtiment centre
- Murs et grilles remarquables
- Vestiges d'enceintes fortifiées
- Murs de fortifications appuyés

Classification des espaces par intérêt paysager et urbain

- Espace paysager public remarquable ou à mettre en valeur
- Espace paysager privé remarquable ou à mettre en valeur
- Espace des successions fosses à préserver
- Espace naturel privé remarquable
- Ruelles privées d'intérêt urbain

4.3. AVAP/Site patrimonial remarquable

- Calendrier d'élaboration et de validation :

L'un des objectifs du dossier de revitalisation du centre bourg déposé auprès de la Région en septembre 2014 était de faire de notre cadre de vie, de la cité Baralbine, un bourg attrayant, agréable et culturel notamment par la protection et la mise en valeur du patrimoine, des lieux culturels et touristiques. Cette revitalisation passera par la densification du centre-ville, la réhabilitation des constructions existantes, la résorption des zones sinistrées, vétustes ou dégradées pour proposer, à terme une offre de logements nouvelle et adaptée à la demande.

En parallèle à la restauration de l'église Saint-Maclou et à l'aménagement du Petit-Clairvaux (Cellier aux Moines, cour et granges) qui sont déjà réalisés ou engagés et, considérant l'ensemble du patrimoine historique (sites classés ou inscrits) de la ville, la mise en œuvre d'une Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) pour valoriser et sauvegarder celui-ci est alors apparue comme particulièrement opportune.

C'est dans ce contexte que, par délibération en date du 7 avril 2015, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Cette procédure a été initiée par la Commune sur une partie de son territoire et notamment son centre historique avec pour objectif la protection et la valorisation du patrimoine, des lieux culturels et touristiques. Cela vise l'ensemble des champs patrimoniaux : culturel, architectural, urbain, paysager, historique ou archéologique.

La Commission Locale de l'AVAP (CL-AVAP) a été constituée par délibération du 13 décembre 2016, modifiée par délibérations du 28 février 2017 puis du 18 mai 2021 et du 6 juin 2023.

C'est le cabinet ALGLAVE Architecture qui a été retenu, par délibération du 3 octobre 2017 pour accompagner la commune dans la création d'une AVAP.

La Commission Locale de l'AVAP s'est réunie à plusieurs reprises (4). Lors de sa première séance (le 14 décembre 2017), elle a élu un Président et approuvé le règlement intérieur.

Elle a ensuite travaillé sur les différentes phases de diagnostic, de définition des périmètres, de rédaction du règlement. Un groupe de travail a facilité ses travaux lors de séances de travail préparatoire à 2 reprises.

Elle a enfin approuvé à l'unanimité des membres présents, l'arrêt de l'AVAP le 8 juillet 2021.

L'arrêt du projet d'AVAP a ensuite été approuvé par délibération du conseil municipal du 22 mars 2022.

La Commission régionale du patrimoine et de l'Architecture a émis, lors de sa séance du 28 avril 2022, à l'unanimité, un avis favorable sur l'étude, le plan de délimitation et le règlement du projet de création d'une AVAP sur la commune de Bar-sur-Aube.

Tout au long de la procédure, des actions, des réunions de concertation ont été mises en place avec les élus, la population et les partenaires :

- Courrier aux propriétaires de maisons remarquables et visites
- Conférence à la salle de spectacles le 26 mars 2019 sur « L'Histoire de Bar-sur-Aube depuis les Celtes – Valorisation de l'architecture et du patrimoine »
- Exposition à la médiathèque mise en place depuis le 25 mars 2022 avec un registre permettant au public d'émettre un avis ou une remarque sur le projet

- Une vidéo en ligne sur le site internet de la Mairie avec possibilité au public d'émettre un avis : Bilan au 14/03/2022 : 54 vues depuis sa mise en ligne le 16 mars 2022
- Une information sur le Facebook de la commune : 2 181 personnes touchées et 1 259 vues

L'enquête publique s'est, quant à elle, tenue du 27 février au 1^{er} avril 2023 inclus. Suite aux conclusions du commissaire enquêteur, la commission locale en charge de l'élaboration et du suivi de l'AVAP s'est à nouveau réunie le 21 juin 2023 afin d'approuver le projet d'AVAP tel que soumis à enquête publique.

La Préfète de Région a été sollicitée par courrier du 11 juillet 2023 afin qu'elle émette son avis sur l'AVAP avant validation définitive d'ici fin 2023.

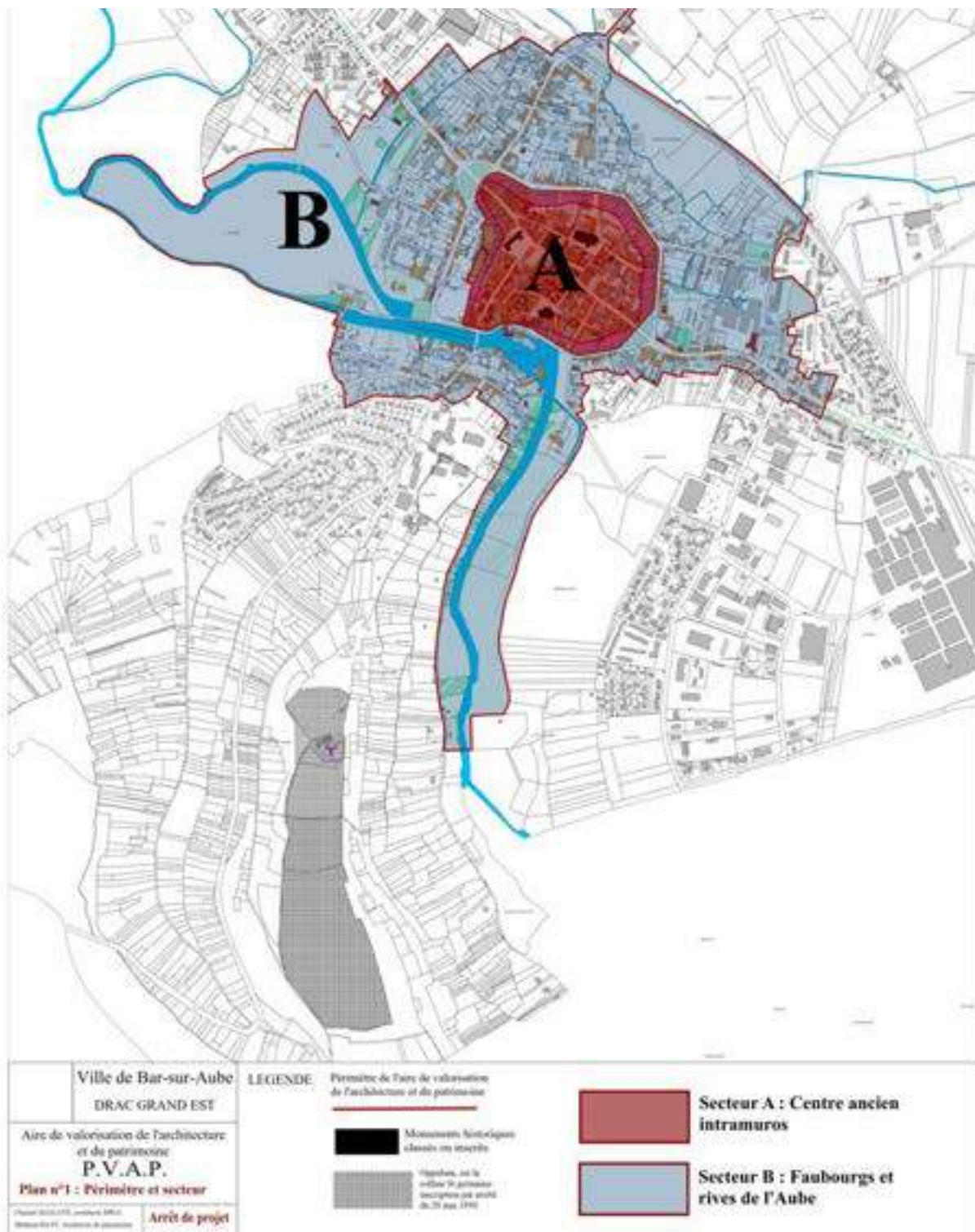
- Le périmètre de l'AVAP :

La superposition de l'analyse du patrimoine paysager, du patrimoine urbain et du patrimoine architectural, a conduit à proposer un périmètre de l'AVAP qui comprend :

- **Le secteur A : centre ancien intramuros.** Il est délimité par le tracé des anciens remparts, par le ruisseau de la Dhuy et par des plantations d'alignement. Il forme une entité cohérente conférant à la ville son caractère médiéval de ville de foire.
- **Le secteur B : Les faubourgs et les rives de l'Aube.** Il comprend les faubourgs du XIXe siècle mais également les rives de l'Aube, initialement comprise dans le site inscrit, qui offre des espaces paysagers remarquables et des vues remarquables sur l'Aube.

Pour chaque secteur les prescriptions sont édictées en fonction de :

- La classification du bâti par intérêt architectural
- La classification des espaces
- La classification par mode constructif.



Plan n° 2 : plan global

LEGENDE










Périmètre de l'AVAP

A secteur

Monuments historiques, classés ou inscrits

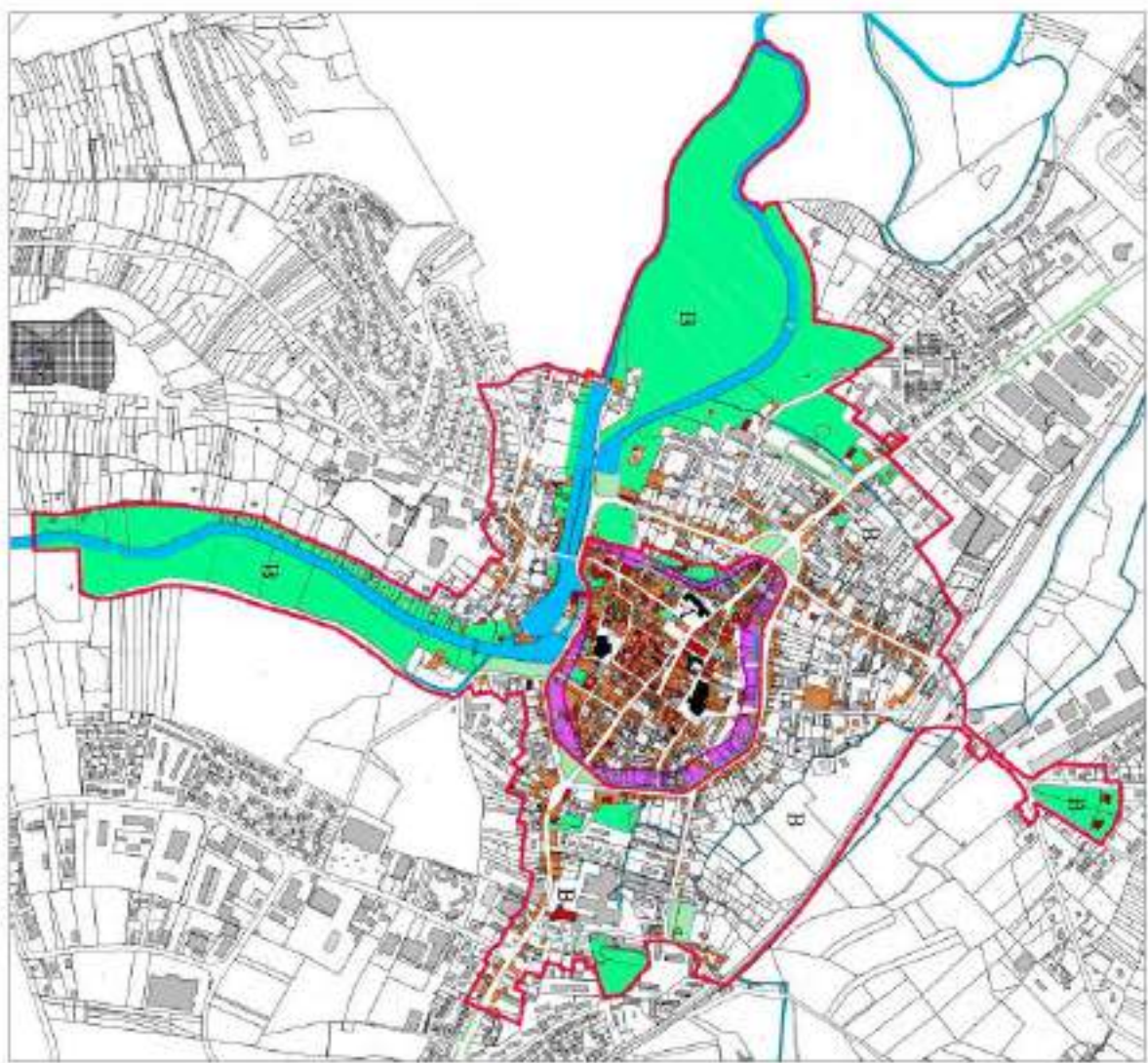
M.H. inscrit, Oppédonum St-Gervaise

Classification du bâti par intérêt architectural et urbain

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
|  | Bâtiment her intérêt (intérêt inségné) |  | Bâtiment éne intérêt |
|  | Bâtiment éne intérêt (intérêt remarquable) |  | Bâtiment centre |
|  | Bâtiment de éne intérêt présentant une façade remarquable |  | Murs et grilles remarquables |
|  | Bâtiment de éne intérêt présentant des détails architecturaux remarquables |  | Verge d'anciennes fortifications |
| | |  | Murs de fortifications supposés |

Classification des espaces par intérêt paysager et urbain

- | | |
|---|--|
|  | Espace paysager public remarquable ou à mettre au valeur |
|  | Espace paysager privé remarquable ou à mettre en valeur |
|  | Espace des anciens fossés à préserver |
|  | Espace minimal privé remarquable |
|  | Ruelle privée d'intérêt urbain |



- Le règlement :

Le règlement est propre à chaque secteur :

- Le secteur A : le centre ancien intramuros
- Le secteur B : les faubourgs et les rives de l'Aube

Chaque secteur comprend deux chapitres concernant :

- Les constructions existantes déclinées en neuf thématiques :

- 1 - CONSERVATION - DÉMOLITION
- 2 - MODIFICATIONS DES VOLUMES, EXTENSIONS, SURÉLÉVATIONS
- 3 - TOITURES
- 4 – FAÇADES (Percements, maçonneries et pans de bois)
- 5 – MENUISERIES ET FERRONNERIES
- 6 - LES CLÔTURES
- 7 - FAÇADES COMMERCIALES
- 8 - ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DIVERS
- 9 - PRÉSERVATION DES ESPACES PAYSAGERS

Pour les 6 premières thématiques, les règles applicables sont différentes selon l'intérêt architectural et urbain repérés au P.V.A.P. :

- a) Bâtiments majeurs et remarquables : 1er et 2ème intérêt architectural
- b) Bâtiments d'intérêt notable : 3ème intérêt architectural
- c) Bâtiments neutres
- d) Murs de clôtures

- Les constructions neuves déclinées en dix thématiques :

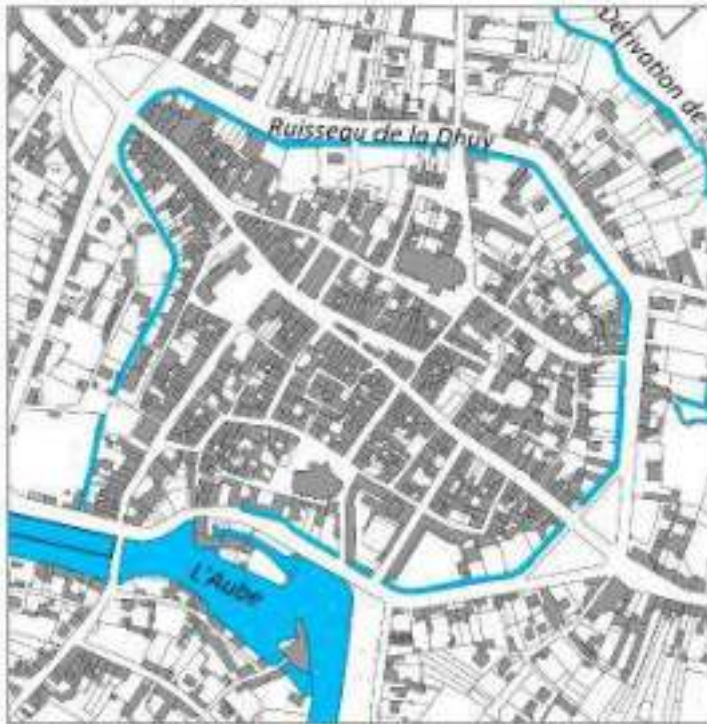
- 11 - IMPLANTATION SUR VOIE
- 12 - IMPLANTATION SUR LES LIMITES SÉPARATIVES
- 13 - TOITURES
- 14 - HAUTEURS
- 15 - COMPOSITION GÉNÉRALE
- 16 – MATÉRIAUX DE FAÇADE
- 17 - PERCEMENTS, MENUISERIES
- 18 - CLÔTURES
- 19 - FAÇADES COMMERCIALES
- 20 - ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DIVERS

4.4. Patrimoine naturel

4.4.1. Le Tour de Ville

- Le ruisseau de la Dhuy

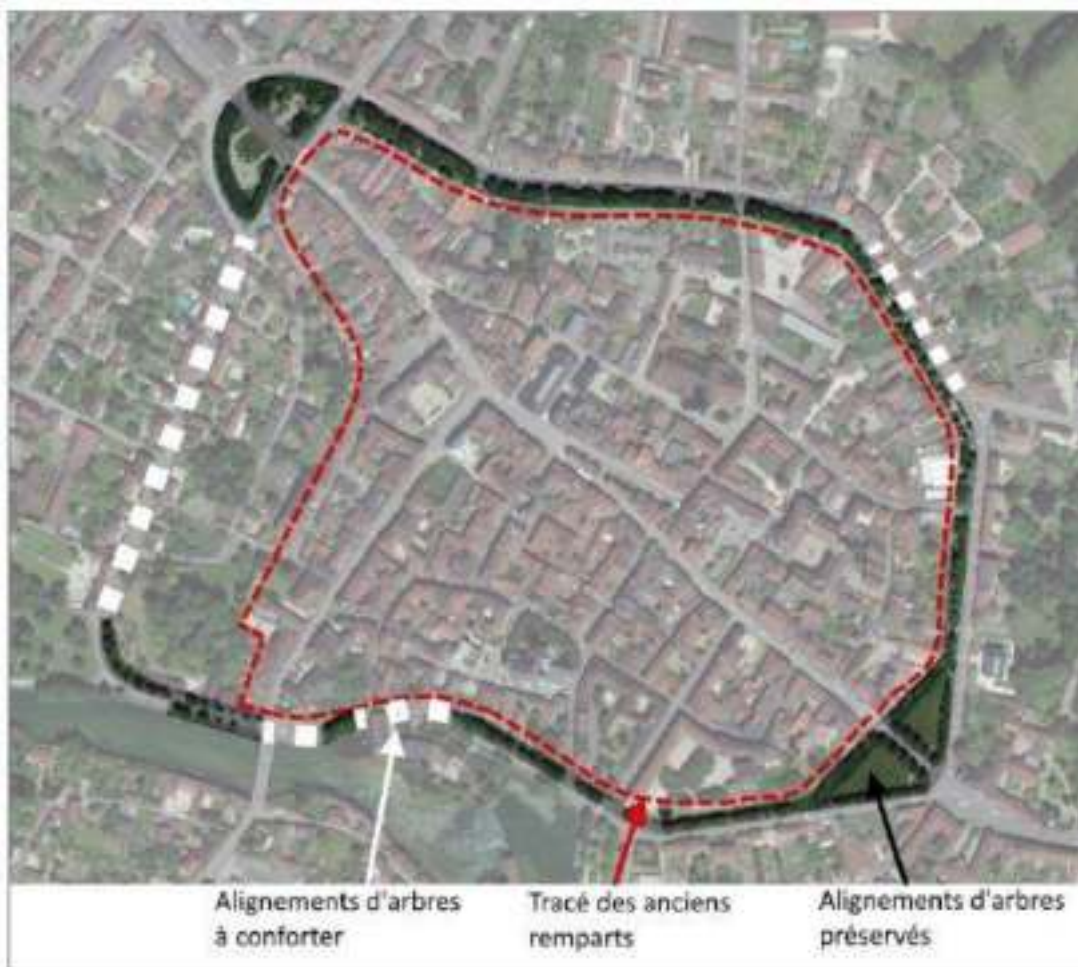
Il a probablement été dévié dès l'époque médiévale pour permettre la mise en eau des fossés au pied des remparts. Il encercle le centre ancien. Au XVIIIe et au XIXe siècle, lors de la démolition des remparts et la cession des fossés, le ruisseau de la Dhuy a été maintenu. De nombreuses passerelles ont été aménagées par la ville ou par les particuliers pour accéder aux jardins.



Plan de la Dhuy sur le cadastre actuel, ceinturant le centre ancien à l'emplacement des anciens fossés - La Dhuy, bd de la République

- Les alignements d'arbres :

Le plan de la ville de Bar-sur-Aube à la fin du XVIIIe siècle fait déjà apparaître plusieurs alignements d'arbres et la ville a mené une politique de plantation d'alignements d'arbres tout au long du XVIIIe siècle. Les plantations du tour de ville participent à la lecture du centre ancien. Malgré la suppression des remparts au XIXe siècle, ces plantations d'alignements permettent d'identifier le centre ancien intramuros et participent avec le ruisseau de la Dhuy à l'identité forte de la ville de Bar-sur-Aube.



Analyse du tour de ville du centre ancien d'après la photo aérienne - Géoportail



Alignements d'arbres du tour de ville, bd Gambette et bd de la République

4.4.2. Les Rives de l'Aube :

Les rives de l'Aube ont toujours été le lieu d'une intense activité que ce soit au Moyen Age avec l'implantation des moulins ou au XIXe siècle avec l'implantation d'activités industrielles.

Les rives de l'Aube ont fait l'objet d'un arrêté du 30 mars 1961, inscrivant le site à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Aube. Dans le cadre de la procédure de l'AVAP, les sites inscrits sont intégrés dans le périmètre de l'AVAP.



La promenade de Mathaux offre de magnifiques vues sur l'Aube et sur l'îlot de l'ancienne Pelleterie.



Le boulevard de la République offre des vues remarquables sur l'Aube, l'ancienne pelleterie et les anciens abattoirs.



Le pont d'Aube, reconstruit après la 2ème guerre mondiale



Le secteur des Gravières, situé entre les 2 bras de l'Aube, offre un patrimoine naturel remarquable et des promenades sur les rives de l'Aube.



6 - Vue de la rivière au niveau du vannage



7 - Passerelle au niveau de l'avenue du Parc

5) Actions engagées pour la valorisation des patrimoines

5.1. Entretien et valorisation de l'espace public

Enfouissement des réseaux et intégration des postes de transformation	
Actions conduites	Avenue du Général Leclerc (enfouissement des réseaux lors des travaux de requalification de l'entrée de ville Avenue du Général Leclerc – 2019/2020) Rue du Général De Gaulle (enfouissement des réseaux lors des travaux d'aménagement de la rue du Général De Gaulle – 2021/2022) Mise en peinture des transformateurs par un artiste local (mise en peinture de 3 transformateurs afin de les intégrer dans le paysage et le patrimoine – 2022/2023)
Actions engagées	
Actions prévues	Enfouissement des réseaux lors des travaux de requalification de l'entrée de ville côté Chaumont, Faubourg de Belfort (programmé en 2025)

Revêtement de voirie, et des espaces publics, de qualité bien intégré au site	
Actions conduites	Avenue du Général Leclerc (embellissement de l'entrée de ville avec réfection de la voirie et création de voies piétonnes et cyclables – 2019/2020)

	Rue du Général De Gaulle (réfection de la voirie, mise en sens unique avec créations de voies piétonnes et cyclables et de places de stationnement – 2021/2022)
Actions engagées	Aménagements des abords de l’Eglise Saint-Maclou et des rues adjacentes (étude d’avant-projet présentée et approuvée lors du conseil municipal de juin 2023 – Ces aménagements consisteront en la création d’un véritable parvis devant la façade occidentale tout en maintenant la circulation des véhicules et en supprimant les espaces de stationnements, la conservation et la mise en valeur des alignements de tilleuls, le marquage au sol de l’ancienne entrée du château par un traitement de sol dalles pierre et pavés et la réfection des chaussées en pavage grés posé en queue de paon - travaux programmés sur 2024/2025)
Actions prévues	Réfection voirie sur les boulevards (réfection de la voirie sur l’ensemble des boulevards en pourtour du centre-ville programmée par les services du conseil départemental en 2024 et 2025) Faubourg de Belfort (travaux de requalification de l’entrée de ville côté Chaumont programmés en 2025)

Dispositifs de dépollution (poubelles et containers, toilettes publics...) discrets et adaptés	
Actions conduites	Mise en place conteneurs enterrés (mise en place en 2017 de conteneurs enterrés en centre-ville en lieu et place des bacs de collecte individuels permettant ainsi de faire disparaître les poubelles individuelles du centre-ville ancien) Rénovation des toilettes publiques situées dans les halles
Actions engagées	
Actions prévues	Meilleure intégration des conteneurs enterrés dans le paysage urbain (action en lien avec l’aménagement des abords de l’Eglise Saint-Maclou)

Flux de circulation et espaces dédiés aux stationnements maîtrisés, liaisons douces favorisées	
Actions conduites	Avenue du Général Leclerc et rue De Gaulle Circuit de la Paume
Actions engagées	Coulée verte Etude urbanistique
Actions prévues	

Mobilier urbain et micro signalétique directionnelle homogène et de qualité	
Actions conduites	
Actions engagées	
Actions prévues	

Mise en lumière et éclairage public intégrés dans le projet architectural et/ou paysager global dans le respect des normes environnementales	
Actions conduites	Mise en lumière de l’HDV et du Pont d’Aube
Actions engagées	Relamping LED
Actions prévues	Aménagement intérieur de Saint-Maclou, mise en valeur des vitraux par des jeux de lumières.

Aménagement paysager approprié au caractère des lieux. Encouragement à la mise en place d’un plan/guide pratique d’aménagement paysager et de fleurissement	
Actions conduites	Distinction Villes et Villages Fleuris
Actions engagées	

Actions prévues	
-----------------	--

5.2. Entretien et valorisation du bâti public

Restauration, réhabilitation et entretien des édifices publics et monuments en déshérence	
Actions conduites	Travaux de restauration de l'Eglise Saint-Pierre Réhabilitation du Cellier
Actions engagées	Réhabilitation de l'Eglise Saint-Maclou
Actions prévues	

Suppression des friches urbaines, des « points noirs » et/ou « verrues »	
Actions conduites	Achat et revente des immeubles de l'îlot derrière la Mairie pour revente à TAH pour démolition et reconstruction
Actions engagées	Etude pré-opérationnelle OPAH RHI/THIRORI Reconstruction de logements îlots du Prieuré
Actions prévues	Traitement de la « verrue » 33 rue Nationale

(Ré)investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages auxquels chacun peut accéder dans des conditions adaptées à sa situation	
Actions conduites	Installation micro-folies à la médiathèque
Actions engagées	Accès PMR Eglise Saint-Pierre
Actions prévues	Accès PMR et réaménagement de l'HDV Aménagement intérieur de l'Eglise Saint-Maclou (projet de musée) Recherches archéologiques sur la colline Sainte-Germaine Création d'un espace de mise en valeur des œuvres en appellation « Musée de France » et des recherches liées à la colline Sainte-Germaine

5.3. Entretien et valorisation du bâti privé :

Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé	
Actions conduites	AVAP Mise en place d'aides à destination des particuliers ainsi que des artisans et commerçants pour la rénovation des façades, des vitrines et l'aménagement de lieux de ventes
Actions engagées	Etude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH RU
Actions prévues	Mise en place de permanences ABF

Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville	
Actions conduites	Actions de concertation lors des aménagements publics (Rue De Gaulle), lors de l'AVAP CME
Actions engagées	Etude urbanistique Révision PLU
Actions prévues	

Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site	

Actions conduites	
Actions engagées	
Actions prévues	

Incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes intégrées à la typologie du lieu	
Actions conduites	Aide à la rénovation des façades et vitrines Règles sur les enseignes intégrées dans le règlement de l'AVAP
Actions engagées	
Actions prévues	Projet de mise en place d'un règlement pour les terrasses

Incitation à la dissimulation des climatiseurs et toutes formes de captage télévisuel, radiophonique et téléphonique visible depuis l'espace public et suppression des dispositifs non utilisés ou hors d'usage	
Actions conduites	
Actions engagées	
Actions prévues	

Intégration de manière raisonnée des dispositifs de captage, transmission et distribution des énergies renouvelables	
Actions conduites	
Actions engagées	
Actions prévues	

6) Engagements en faveur de l'accueil du public

6.1. Stratégie touristique

Le territoire de la Côte des Bar en Champagne correspond à l'aire d'appellation champagne. Il est situé dans l'Aube à 50km à l'est de Troyes et à 100 km de Dijon. Ce territoire est fortement marqué par la présence du prestigieux vignoble de champagne représentant 1/4 de l'aire d'appellation totale dont plus de 2 500 vigneronns répartis sur 64 communes en assurent l'exploitation.

Mais la Côte des Bar bénéficie également d'autres attraits touristiques comme son patrimoine bâti très riche (Abbaye de Clairvaux, collégiale de Mussy, site templier à Avallieur, nombreux châteaux et églises médiévales, monuments inscrits et classés...), son offre culturelle (maison des Renoir à Essoyes, Musée du cristal à Bayel, Mémorial Charles de Gaulle et de nombreux autres musées) et de loisirs avec en particulier le parc Nigloland accueillant plus de 600 000 visiteurs/an.

Récemment créée en 2017 l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne est issu de la fusion de 5 offices préexistants (Bar sur seine, Bar sur Aube, Essoyes, Mussy sur Seine et Les Riceys). L'équipe compte une quinzaine de salariés répartis sur 3 sites ouverts à l'année (les bureaux permanents de Bar sur Seine et Bar sur Aube ainsi qu'à la cristallerie de Bayel).

A sa création l'Office de Tourisme a rédigé une première « feuille de route » développant 3 axes majeurs :

- Développer l'attractivité du territoire
- Améliorer les partenariats et l'organisation touristique
- et le développement de l'ingénierie touristique

Permettant de se fixer une vingtaine d'objectifs ou d'actions opérationnels

La nouvelle stratégie touristique du territoire est actuellement en cours de rédaction.

6.2. L'accueil des visiteurs

L'office de tourisme :

Le site internet :

Les Plans/guides de visite :

Volonté de réimplanter OT en centre-ville

Développement de l'accueil (Bar à champagne, Qualisterra, Aire de camping car)

6.3. L'accompagnement à la découverte des patrimoines de la commune

Coulée verte

Circuit de la Paume

Visites guidées

Animations, actions médiathèques

6.4. Les actions en faveur de l'animation

Marchés nocturnes (mise en valeur savoirs faire locaux et artistes locaux)

Foire aux bulles et gastronomie (mises en valeur savoirs faire locaux – faire perdurer l'esprit des foires de champagne)

Marché hebdomadaire

Concerts

Expositions médiathèque et OT

Journées européennes du patrimoine

Vélo folie's (circuit de découverte du centre historique)

Les manifestations sportives (corrida Bar – Run Color – Trail de la Côte des Bar – Nocturne cycliste...)

Jazzabar

7) Repérage des points à améliorer

Entrée de ville côté Chaumont

Circulation et mobilité en centre-ville

Les dents creuses

Les immeubles dégradés

Les abords de Saint Maclou

La création d'un musée

La mise en valeur des berges de l'Aube

La localisation de l'OT

La rénovation des façades

La mise en valeur de la colline Sainte-Germaine

8) Programme pluriannuel

2024 :

- Réaménagement de la Mairie
- Complexe de loisirs (début)
- Coulée verte (Boulevard Victor Hugo, Pontons/Belvédères/Passerelle Davot-Gravière/parc Davot)
- Accès PMR Eglise Saint-Pierre
- Eglise Saint-Maclou : fin des travaux de réhabilitation / démarrage travaux aménagement extérieurs
- Réhabilitation de l'îlot de la pharmacie (début)
- Etude urbanistique et mobilité en centre-ville
- Révision PLU

2025 :

- Complexe de loisirs (fin des travaux et ouverture)
- Travaux suite étude centre-ville (début)
- Coulée verte (place Mathaux/chemin de Fontaine/Passerelle Mathaux-Fontaine)
- Eglise Saint-Maclou : fin des travaux aménagement extérieurs / début travaux aménagement intérieur (futur musée)
- Démarrage des fouilles à Sainte Germaine
- Requalification de l'entrée de ville Route de Chaumont (début)
- Réhabilitation de l'îlot de la pharmacie
- Révision PLU

2026 :

- Travaux suite étude centre-ville (fin)
- Coulée verte (Voie et aménagements entre le COSEC et le parc de la Gravière)
- Eglise Saint-Maclou : fin des aménagements intérieurs (et ouverture du musée)
- Fouilles Sainte Germaine
- Requalification de l'entrée de ville Route de Chaumont (fin)
- Lancement opérations OPAH-RHI/THIRORI

2027 :

- Coulée verte : place du Jard
- Opérations OPAH-RHI/THIRORI